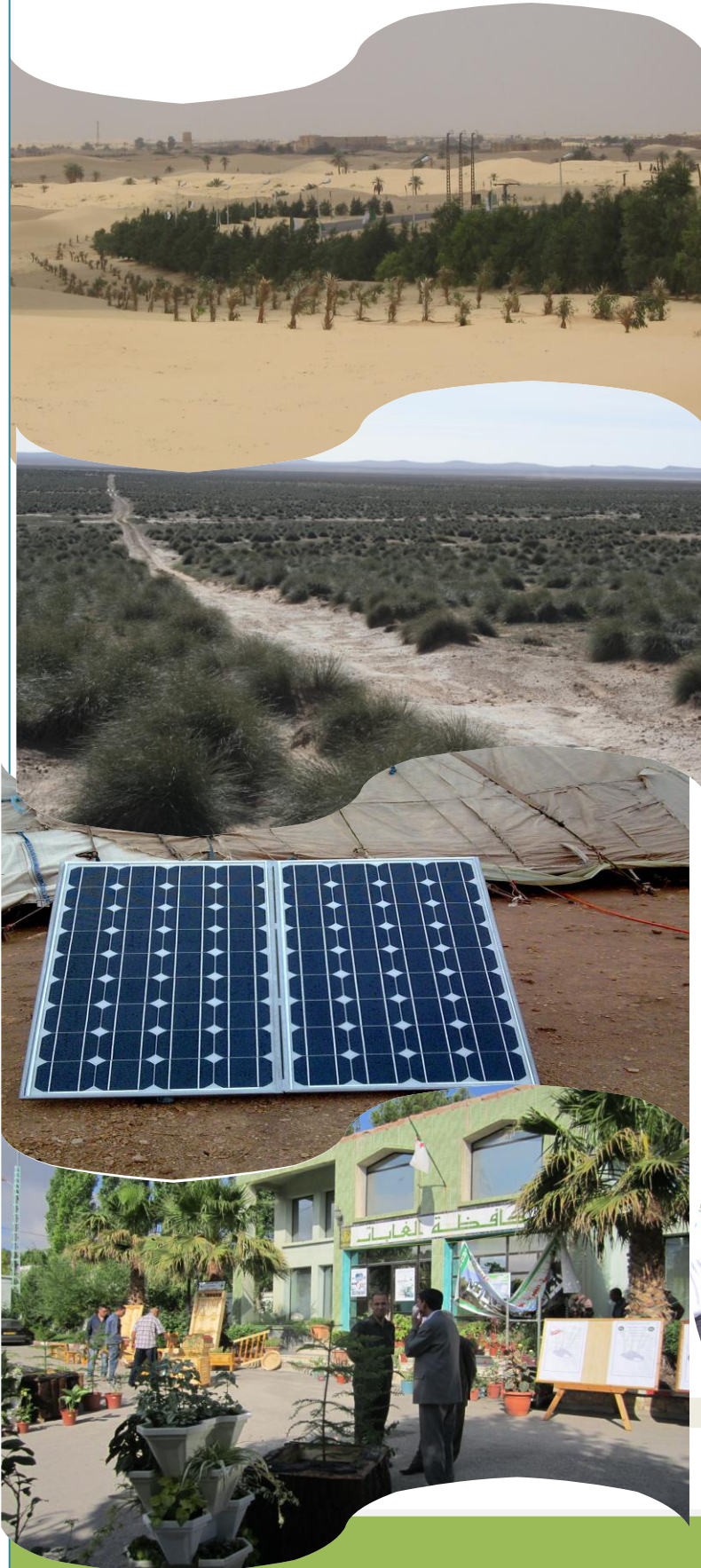




**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

**MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL**

**DIRECTION GENERALE DES FORETS**



**Programme de Lutte  
Contre la  
Désertification en  
milieux Steppiques,  
Présahariens et  
Sahariens**

**Bilan des activités  
Deuxième Trimestre  
2015**

**Sétif 17 juin 2015**



## Sommaire

<b>1. DEFINITION</b> .....	<b>3</b>
<b>2. AIRES GEOGRAPHIQUES CONCERNEES</b> .....	<b>3</b>
<b>3. PROBLEMATIQUE DE DESERTIFICATION</b> .....	<b>3</b>
<b>4. ENJEUX</b> .....	<b>3</b>
<b>5. SOUS PROGRAMME DE LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION EN MILIEUX STEPPIQUES, PRESAHARIENS ET SAHARIENS</b> .....	<b>4</b>
<b>6. MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION EN MILIEUX STEPPIQUES, PRESAHARIENS ET SAHARIENS</b> .....	<b>5</b>
<b>1. Réalisation au deuxième trimestre 2015</b> .....	<b>5</b>
En matière des projets « PPLCD » .....	<b>5</b>
<b>2. Le Bilan Physique des Réalisations du Programme LCD en milieux Steppiques, Présahariens et Sahariens</b> .....	<b>7</b>
<b>3. Valeur des Réalisations du Programme LCD en milieux Steppiques, Présahariens et Sahariens</b> .....	<b>11</b>
Evaluation par objectifs Spécifique .....	<b>12</b>
<b>7. ADAPTATION DES OUTILS DE TRAVAIL</b> .....	<b>21</b>
En matière d'études .....	<b>21</b>
❖ En matière de Formation et d'Ateliers Techniques : .....	<b>23</b>
<b>8. INDICATEURS D'IMPACT ET D'EFFET</b> .....	<b>24</b>
<b>9. ETAT DE MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS DU T1 2015</b> .....	<b>25</b>
<b>ANNEXES</b> .....	<b>26</b>

## 1. Définition

La Désertification désigne la dégradation des terres dans les zones arides et semi arides et subhumides sèches par suite de divers facteurs, parmi lesquels les variations climatiques et les activités humaines.

## 2. Aires géographiques concernées

L'Algérie, de par sa situation géographique et ses caractéristiques climatiques, est particulièrement vulnérable à la désertification. Ce phénomène concerne les zones arides, semi-arides et subhumides sèches du pays.

## 3. Problématique de désertification

Le phénomène de désertification est d'autant plus prononcé que le climat est aride, avec des cycles de plus en plus long de sécheresse, et les sols sont pauvres et très vulnérables à l'érosion.

De plus, la précarité des conditions de vie des populations rurales les poussent à surexploiter les ressources naturelles pour satisfaire leurs besoins croissants, ce qui amplifie davantage la dégradation des milieux. Les facteurs qui favorisent le déclenchement et l'accentuation de la désertification résident en une aridité du climat. S'ajoute à ces contraintes naturelles, la dégradation continue du couvert végétal, constamment sollicité pour la satisfaction des besoins des populations en terres de culture et en ressources fourragères pour le cheptel. Ces deux facteurs engendrent la pauvreté et la fragilité des sols caractérisée par des utilisations humaines incompatibles avec le principe de la conservation.

La désertification de la steppe et des espaces présahariens sous l'effet combiné de facteurs anthropiques et naturels a entraîné l'installation d'un écosystème « semi-désertique » à la place de l'écosystème d'origine, support d'un système socioéconomique ancestral, basé essentiellement sur l'élevage pastoral. La raréfaction des ressources fourragères, le déclin de l'activité d'élevage et la dégradation des conditions d'existence des habitants sont autant de problèmes que fait peser la désertification sur près de 80% du territoire agricole du pays.

Dans ce sillage, l'Alfa qui est un faciès typique des zones steppiques subit une dégradation continue depuis bon nombre d'années ; ce qui tend à réduire d'une part ses superficies et d'autre part à accélérer l'ensablement de certains de ses espaces soumis à dégradation. La dégradation de cette végétation se décline sur plus de 90% des étendues de la zone Alfatière, dont pratiquement 2.6% ont atteint un stade de dégradation très avancé, ce qui pourrait évoluer vers un dénudement total des sols si des mesures appropriées ne sont pas prises à l'amont.

L'écosystème oasien vit également des processus de dégradation alarmants menaçant l'existence même des oasis dont le rôle socio-économique et écologique est vital pour les populations de la région et ce, à travers une accélération considérable des effets de la désertification. Cette situation est due au fait des conditions extrêmes du milieu physique notamment son aridité, mais aussi par la mobilisation délicate des moyens de production comme l'eau, le sol,...

## 4. Enjeux

La lutte contre la désertification est assez significative des enjeux du développement durable. Il s'agit de produire pour garantir des niveaux de vie décents à une population aux conditions de vie souvent difficiles, tout en maintenant, voir en restaurant, le niveau des ressources naturelles. Les principaux enjeux sont observés à travers :

- La dégradation du couvert végétal due au surpâturage, aux défrichements pour la recherche de nouvelles terres de cultures, les mauvaises techniques culturales, ...

- L'érosion hydrique et éolienne intense avec des dégradations spécifiques aggravant le phénomène de dégradation des sols ;
- La réduction de la biodiversité et de la biomasse menace l'élevage pastoral, activité autour de laquelle est organisée la vie en steppe, entraînant, à son tour, une détérioration des conditions de vie d'une population évoluant dans un environnement déjà difficile. La dégradation du couvert végétal, conduit à terme, à la perte graduelle, pour la steppe, de la fonction hautement stratégique de tampon entre le désert du sud et la fragile et réduite bande agricole du nord ;
- La dégradation des nappes alfatières due aux cueillettes abusives et illicites, au brûlage, au surpâturage et au défrichement en vue d'établir des cultures céréalières sporadiques. Il est certain que l'éradication complète des touffes d'alfa a entraîné la disparition de surfaces alfatières non négligeables et par conséquent a mis en péril tout une économie locale basée sur l'exploitation de cette ressource.
- En milieu saharien, les capacités productives des parcours n'arrivent pas à satisfaire les besoins alimentaires des effectifs en place et leur maintien ne fait qu'accentuer la dégradation et expose d'avantage ces régions à la désertification. Par conséquent, cette situation provoque, une diminution constante des effectifs de cheptel en place, une diminution des revenus de la population des éleveurs et leur appauvrissement et un abandon des activités d'élevage au profit d'un exode rural.
- Dans les régions présahariennes et sahariennes, l'ensablement des villages et des infrastructures constitue l'une des principales manifestations de la désertification. En effet, des dizaines de petites retenues et des centaines de seguias sont mises hors d'usage après seulement une courte période de fonctionnement sous l'effet de l'ensablement. Dans ces mêmes régions, des agglomérations rurales, des palmeraies et des voies de communications souffrent également de ce phénomène qui est à l'origine des déplacements des populations vers des zones plus clémentes et l'abandon des palmeraies;
- Le problème de la salinisation et de la remontée de la nappe menaçant les oasis.

## 5. Sous Programme de Lutte contre la Désertification en milieux Steppiques, Présahariens et Sahariens

Le sous programme en cours vise à concilier, d'une part **la satisfaction des besoins des populations** et, d'autre part de **restaurer et d'améliorer le potentiel productif des terres**. Il consiste à privilégier des **programmes de développement rural intégré** reposant sur **des mécanismes participatifs** et sur **l'intégration de stratégie d'élimination de la pauvreté**.

### ➤ Objectifs Spécifiques

L'atteinte de l'objectif global est construite sur la prise en charge de 04 objectifs spécifiques représentant les principales composantes du sous programme de lutte contre la désertification :

- ✓ **La consolidation et la réhabilitation du barrage vert** : Vise a consolidé et protégé le barrage vert, contribuer à la conservation de l'écosystème steppique, et assurer une extension en adaptation avec les exigences du milieu.
- ✓ **La réhabilitation de la nappe à alfa** : Contribuer à l'amélioration des conditions de régénération de l'alfa et l'atténuation des déplacements de sable qui menacent l'alfa.
- ✓ **La protection et la gestion des parcours** : Ce sous programme va permettre une meilleure gestion et protection des parcours steppiques, présahariens et sahariens, le développement du pastoralisme et assurer une économie de l'eau.
- ✓ **Le Développement de l'agriculture saharienne** : Mobiliser la ressource en eau de manière durable et rationnelle, les parcours seront mieux connus et mieux gérés et conserver le système oasien qui permettra une exploitation rationnelle et durable des potentialités de l'oasis.

## 6. Mise en œuvre du programme de lutte contre la désertification en milieux Steppiques, Présahariens et Sahariens

### 1. Réalisation au deuxième trimestre 2015

En matière des projets « PPLCD »

#### a) Situation Générale

Concernant les PPLCD financés sur la ligne 01 du FNDR, **2312** PPLCD soit **94%** sont lancés par **30 wilayas** sur les **2 463 PPLCD** prévus. Soit **138** PPLCD lancés au 2e trimestre 2015 par 4 Wilayates : Laghouat, Adrar, Khenchela, Naama :

Wilaya	Cumulé au 30/03/2015	Cumulé au 31/06/2016	T1 2015	T2 2015
Laghouat	111	213		102
Adrar	61	92		31
Djelfa	173	173	6	
Khenchla	82	86		4
Souk Ahras	44	44	2	
M'sila	57	57	1	
Naama	217	218		1
OEB	74	74	1	
<b>Total</b>	<b>819</b>	<b>957</b>	<b>10</b>	<b>138</b>

**Tableau n°1** : Evolution des PPLCD lancés

Années	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Total lancé
Nombre PPLCD lancés	64	232	713	567	462	126	148	2312
%	3%	11%	33%	26%	21%	6%	6.5%	100%

**Graphe 1** : Evolution des PPLCD lancés



Le Pic observé durant l'année 2011 s'explique par le lancement groupé des PPLCD 2009 et 2010 voir 2011. L'année 2010 représente la plus grande part du quinquennal 2010-2014.

Le nombre de projet lancés continuera à diminuer jusqu'à épuisement au profit normalement des projets achevés qui se verra augmenter. (La situation détaillée par wilaya est en **annexe 1**).

**Tableau 2** : évolution des de PPLCD (prévus, lancés et achevés)

Périodes	Nombre PPLCD	Nombre PPLCD lancés	Nombre PPLCD achevés
Au 30/09/2013	2447	1805	23
Au 31/12/2013	2449	2038	253
Au 31/03/2014	2456	2104	303
Au 30/06/2014	2456	2118	325
Au 30/09/2014	2456	2138	365
Au 31/12/2014	2459	2164	378
Au 31/03/2015	2459	2174	646
Au 30/06/2016	2463	2312	769
Ecart	+4	148	123

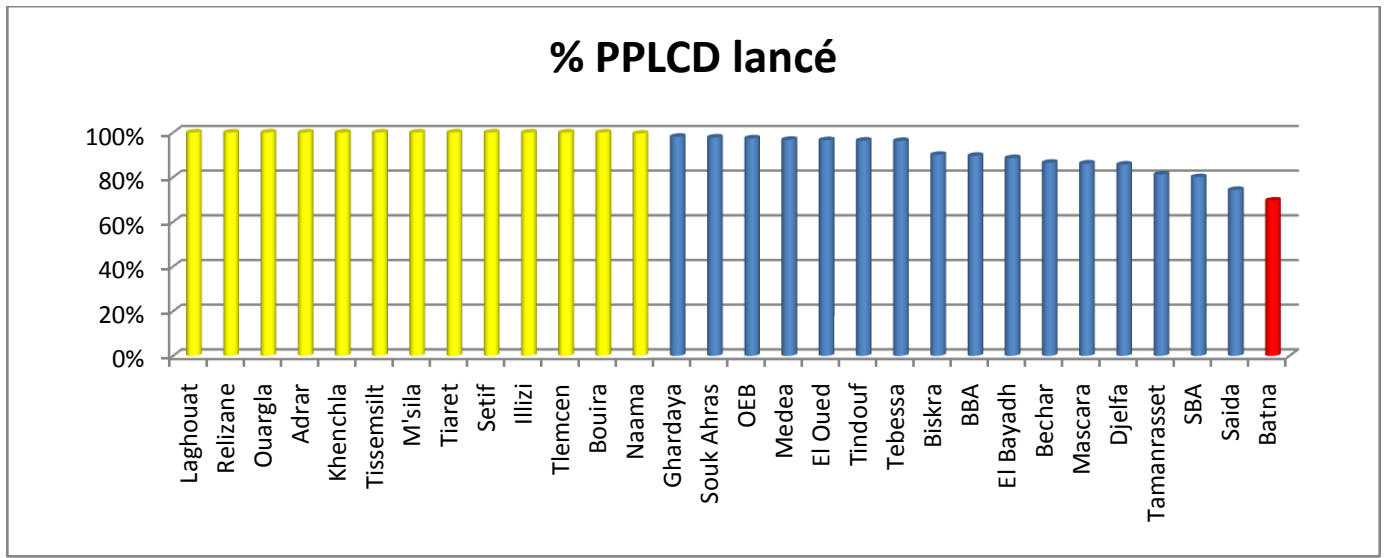
Par ailleurs, il ya lieu de signaler que 94% des PPLCD prévus sont lancés, aussi, **138** sont lancés au deuxième trimestre et **123** achevés durant la même période

Les conservations des forêts accusent un retard dans le lancement de **151** PPLCD. (La situation des PPLCD lancés et clôturés par wilaya est en **annexe 2**.)

#### ❖ Evaluation Par Wilayas

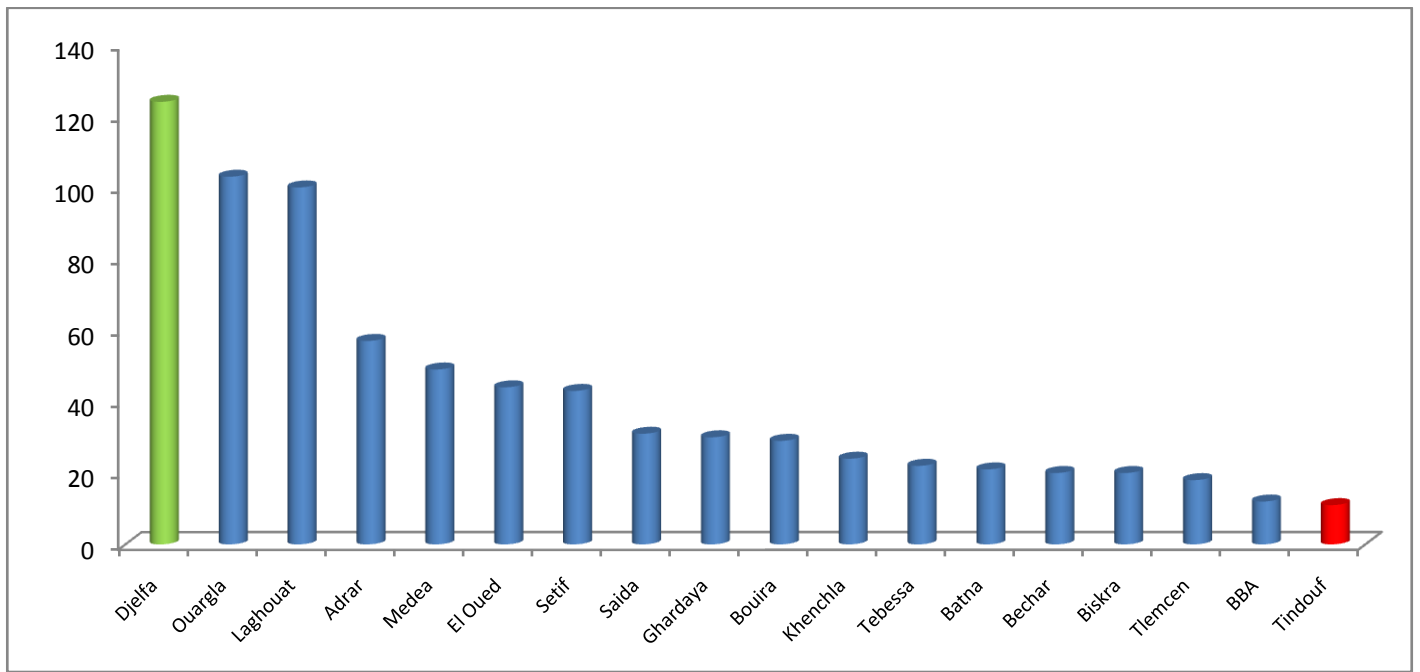
Cette démarche valorise ainsi le niveau wilaya, tant pour sa pertinence institutionnelle que pour les capacités techniques qui y sont réunies.

**Taux d'avancement des PPLCD/ Graphe 2** : Evaluation par rapport au taux de lancement



13 Wilayates ont lancé tous les PPLCD prévus dans leur contrat de performance (Relizane, Khenchela, Ouargla, Illizi, Tissemsilt, M'Sila Tiaret, Sétif, Tlemcen, Naama, Adrar, Laghouat et Bouira), Saida et Batna qui accusent un retard sur leur volume prévu (**annexe 3**).

❖ **Evaluation par rapport au taux de PPLCD achevés** (Graphe 3: PPLCD Achevés)



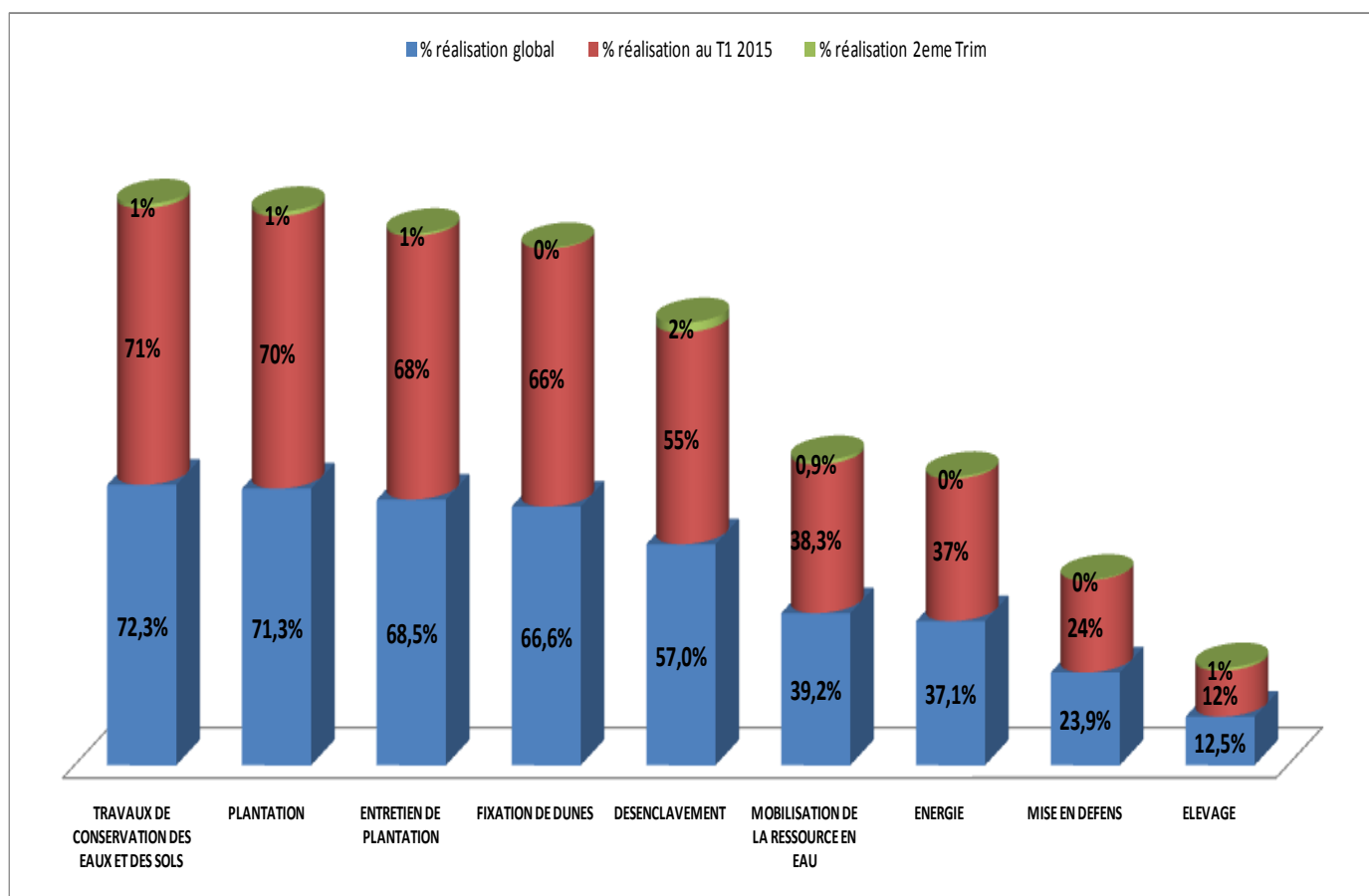
## 2. Le Bilan Physique des Réalisations du Programme LCD en milieux Steppiques, Présahariens et Sahariens

**Tableau 5 : Réalisations physiques globales**

Composantes	Actions	Unit é	Volume	Réalisation au 31/12/2013	Réalisation au 31/12/2014	Réalisation 1er Trim (2015)	Réalisation 2ème Trim (2015)	Réalisation Cumulée
DESENCLAVEMENT	OUVERTURE ET AMENAGEMENT DE PISTE	KM	9956,32	4877,51	5812,96	284,79	216,61	6321,36
ELEVAGE	ELEVAGE	U	44079	8650	8687	0	133	8820
ENERGIE	AMENEE D'ENERGIE ELECTRIQUE, ELECTRIFICATION RURALE	KM	373,947	56,133	56,208	5,039	0	61,247
		ML	2457	107	107	0	0	107
	EQUIPEMENTS SOLAIRE, EOLIEN ET GROUPE ELECTROGENE	U	6224	3674	4449	104	70	4623
ENTRETIEN DE PLANTATION	ENTRETIEN DE PLANTATION FORESTIERE ET ALFATIERE	HA	24073,6	14109	15850	600	150	16600
FIXATION DE DUNES	FIXATION BIOLOGIQUE ET MECANIQUE DE DUNES	HA	5573,7	3277,5	3727,5	101	15	3843,5
MISE EN DEFENS	MISE EN DEFENS	HA	415012	54380	57880	0	700	58580
MISE EN VALEUR	AMELIORATION FONCIERE	HA	14798	1417	1825,5	85	37	1947,5
MOBILISATION DE LA RESSOURCE EN EAU	RESEAU D'IRRIGATION	HA	641,5	219,25	249,25	0	75	324,25
	SEGUIA, CANNAUX D'IRRIGATION, AEP	KM	353,45	132,043	163,903	33,1	18,168	215,171
	REALISATION DE TABIA	M3	17000	16400	17000	0	0	17000
	REALISATION DE FORAGE ET PUIT	ML	319181,6	122116,4	152545,7	3467,1	779	156791,8
	REALISATION DE CED, DJOUB, ABREUVOIR, POINT D'EAU, BASSIN, MARE, SOURCE, FOGGARA, ABRIS DE FORAGE.	U	4503	1345,23	1503,23	53,7	24,7	1583,63
PLANTATION FORESTIERE	REBOISEMENT, REPEUPLEMENT, BANDES VERTES ET BOSQUETS	HA	38243,5	28132	29769	565,2	38,5	30372,7
	PLANTATION DE BRISE VENT	KM	8828,24	5155,38	6873,44	84,5	24	6981,94
	PLANTATION D'ALIGNEMENT	ML	49300	5010	11910	0	0	11910
PLANTATION FOURRAGERE ET PASTORALE	PLANTATION PASTORALE ET FOURRAGERE	HA	34725,6	12130,5	13695,15	72	244	13958,15
PLANTATION FRUITIERE	PLANTATION FRUITIERE	HA	28158	13417,78	16866,74	2083,07	972,76	20189,07
	PLANTATION FRUITIERE	PLANT	50000	50000	50000	0	0	50000
TRAVAUX DE CONSERVATION DES EAUX ET DES SOLS	FIXATION DE BERGES, REFECTON DE BANQUETTES	HA	1365	725	915	219	6	1140
	CORRECTION TORRENTIELLE, MURETTES, CES	M3	1468164	868588,05	1040726,45	20266,41	14789	1075781,86
		ML	2000	2000	2000	0	0	2000



**Grphe 4 : Réalisations par composante par rapport aux objectifs inscrits**



Si une évolution apparait sur le rythme des réalisations, il demeure néanmoins que le programme souffre d'un retard important en matière de réalisation compte tenu des objectifs existants.

Les travaux de plantation et de conservation des eaux et des sols occupent les premières place en termes de réalisation, ceci de part l'importance des volumes inscrits et de la possibilité de les lancer sans études au préalable. Ce sont des actions qui connaissent le moins de contraintes sur le terrain, compte tenu du fait que :

- Plusieurs actions sont financées sur le PSD contractualisé localement ;
- Les actions ne necessitent pas d'études au préalable ;
- La réalisation est manuelle et ne fait pas appel aux moyens lourds (engins)

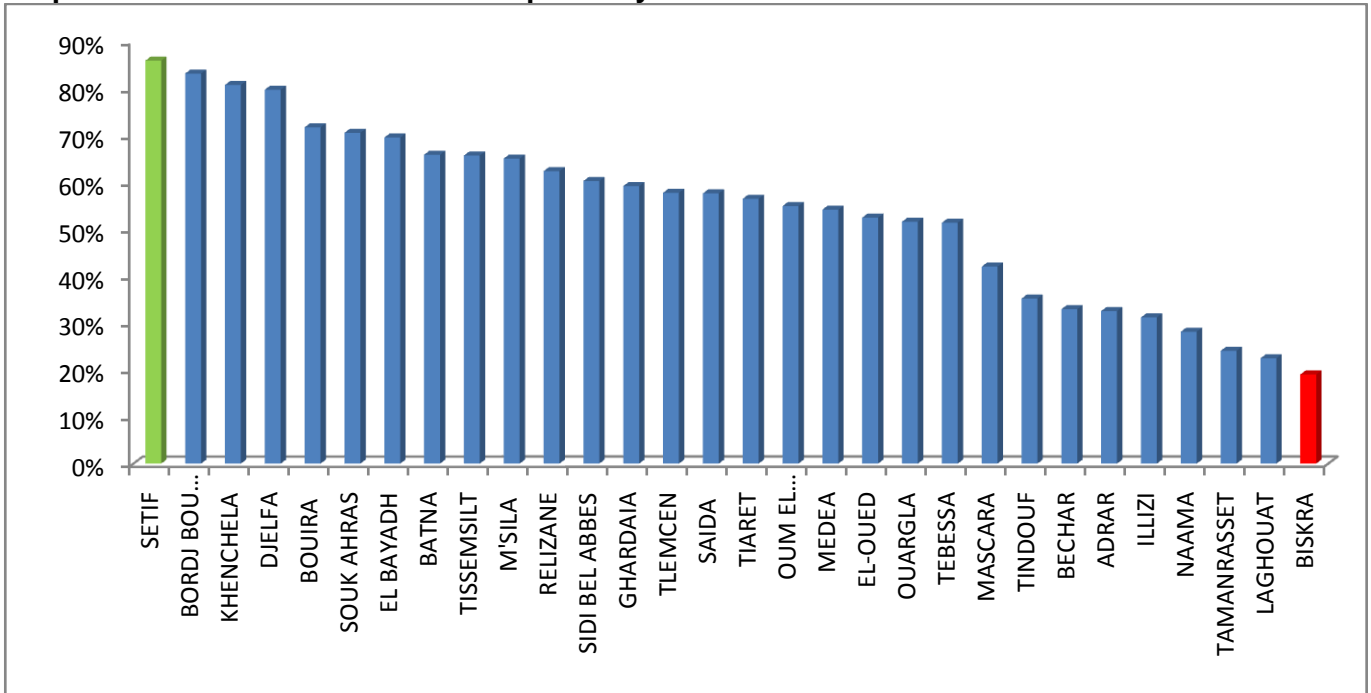
Toutefois, le fait que les réalisations concernent essentiellement les actions inscrites au titre des années 2009, 2010 et 2011, il y a lieu de considérer que le dit programme doit être assaini en urgence.

Les wilayas qui dominent le programme par rapport à leurs objectifs sont :

**Sétif : 86%, Bordj B.A: 83%, Khenchela : 81%**

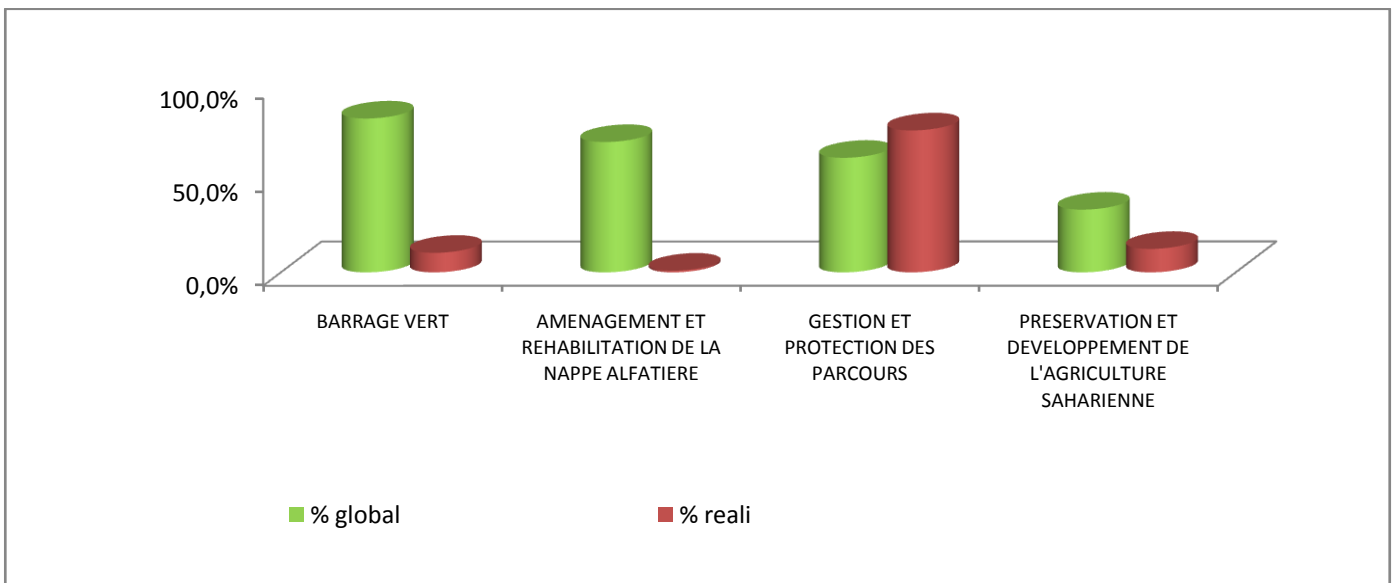
Il y a lieu de signaler également que les wilayas de Djelfa, BBA, M'sila, Tissemsilt, Ghardaïa, Tlemcen, Oum El Bouagui et Bechar, sont celles qui ont enregistré l'évolution dans leurs valeurs de réalisation durant le deuxième trimestre 2015 qui est de 66% (**annexe 4**)

**Grphe 5 : Evolution des réalisations par wilayas**



❖ **Réalisations par objectifs spécifiques**

**Grphe 6 : Taux d'évolution des objectifs spécifique par rapport aux valeurs des réalisations**



On remarque que le taux de réalisation élevé concerne l'objectif relatif à la réhabilitation du barrage vert, ce qui est normal du moment que cette espace prévu pour le barrage vert, bénéficie d'importants programmes de préservation, de consolidation et dans la mesure du possible l'extension.

### 3. Valeur des Réalisations du Programme LCD en milieux Steppiques, Présahariens et Sahariens

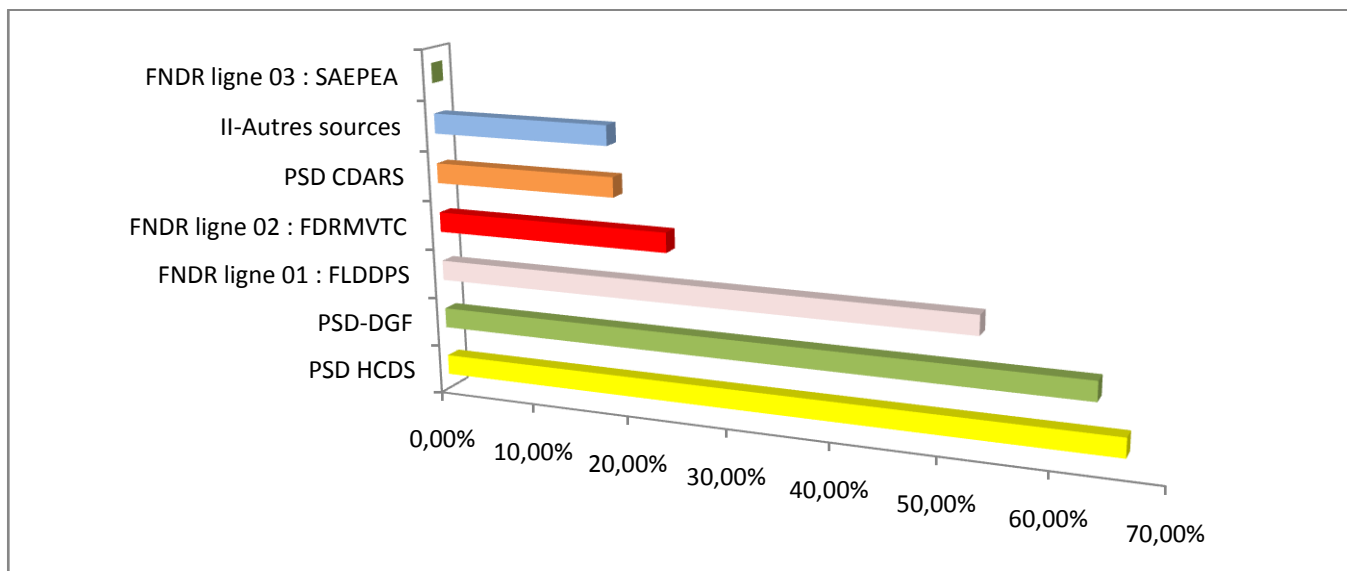
Le montant global décliné pour le programme de LCD est estimé à **157 milliards** (toutes sources de financement confondues) réparties comme suit : la valeur des réalisations est de **64 milliards** l'équivalent de **41%**, on remarque que le montant consommé est moindre que celui du 1<sup>er</sup> trimestre, ce qui est normal, du moment que le montant prévu a augmenté suite à l'injection du programme complémentaire et additionnel

**Tableau 6** : Réalisations financières globales

*U= 10<sup>6</sup>*

Source de financement	Montant prévu	Montant consommé	%
<b>I-Sources MADR :</b>			
FNDR ligne 01 : FLDDPS	25 944,62	13 816,78	53,25%
FNDR ligne 02 : FDRMVTC	21 593,00	5 118,32	23,70%
PSD-DGF	8 987,17	5 724,05	63,69%
PSD HCDS	45 273,50	30 041,10	66,35%
PSD CDARS	4 357,00	805,858	18,50%
FNDR ligne 03 : SAEPEA	2 493,14	0,16	0,01%
<b>S/Total I</b>	<b>108 648</b>	<b>55 506</b>	<b>51,09%</b>
<b>II-Autres sources</b>	<b>48 613,21</b>	<b>8 746,93</b>	<b>17,99%</b>
<b>Total</b>	<b>157 262</b>	<b>64 253</b>	<b>40,86%</b>

**Graphe 7** : Réalisations financières globales



Concernant le 2010 et le 2011, l'EAGR fait preuve de difficultés à mettre en œuvre le dit programme, même si l'argument relatif à la réception des études de faisabilité est présenté. Il demeure néanmoins que des actions ne dépendant pas d'études ne sont pas réalisées, à cause du manque de matériels adéquat aux niveaux des ERGR

## Evaluation par objectifs Spécifique

### 1) Réhabilitation et Consolidation du Barrage Vert

#### Localisation:

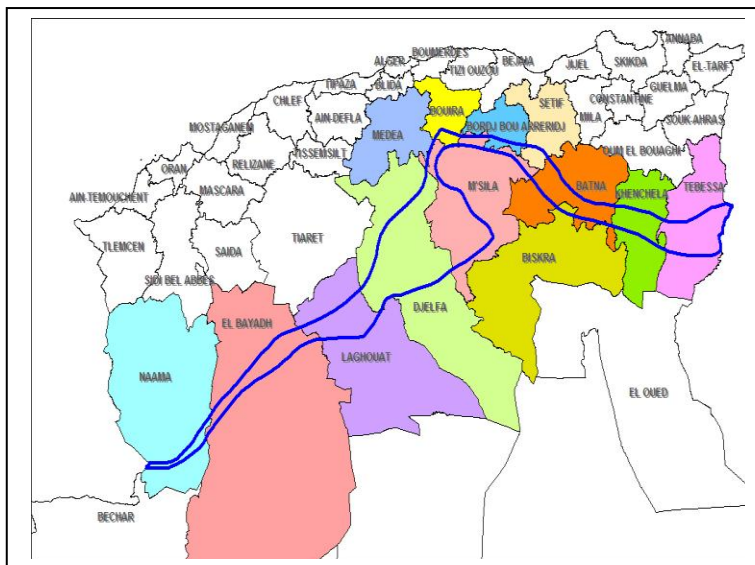
La zone est située dans les limites climatiques basées sur

le principe des isohyètes, entre 300 mm au Nord et 100 mm au Sud.

Le sous programme concerne 11 Wilaya (Djelfa, M'sila, Bouira,

Médéa,

El Bayadh, Laghouat, Batna, Tébessa, BBA, Nâama, et Khenchela).



#### **Problématique**

Lancé en avril 1971 pour freiner l'avancée du désert, il était prévu de reboiser trois millions d'hectares sur une bande steppique de 20 à 30 km allant de la frontière tunisienne à l'est à la frontière marocaine à l'ouest. La monoculture du pin d'Alep (*Pinus Halepensis*), sensible à la l'attaque de la chenille processionnaire, les difficultés d'adaptation aux variations pédoclimatiques et le caractère des plantations soumises au régime forestier, incompatible avec l'activité pastorale dominante dans la région, n'ont pas permis d'atteindre les objectifs initiaux.

Par ailleurs, les régions géographiquement marginales en bordure des déserts et au régime climatique instable connaissent à l'heure actuelle de graves problèmes de sécheresse, induisant le milieu végétal dans d'immenses difficultés tels les problèmes de production, de régénération, des attaques parasitaires...

#### **Effets attendus**

Les expériences du barrage vert n'ont pas été vaines puisqu'elles ont permis d'apporter de nombreuses améliorations. Ainsi, le concept de « barrière protectrice » cède la place à un concept plus large qui repose sur l'utilisation plurivalente de l'espace et des ressources en tenant compte à la fois des potentialités biologiques du milieu et des besoins socio-économiques des populations locales. Il est attendu à travers cet objectif ce qui suit :

- Le barrage vert est consolidé et protégé;
- le barrage vert contribue à la conservation de l'écosystème steppique
- le barrage vert connaît une extension en adaptation avec les exigences du milieu

Concernant les **réalisations physiques**, la situation se présente comme suit :

Composantes	Unité	Volume	Réalisation au 31/12/2013	Réalisation au 31/12/2014	Réalisation 1er Trim (2015)	Réalisation 2ème Trim (2015)	Réalisation Cumulée
<b>DESENCLAVEMENT</b>	KM	1170,1	806,8	950,8	124	17	1091,8
<b>ELEVAGE</b>	U	2530	87	121	0	0	121
<b>ENERGIE</b>	KM	30,552	22,958	22,958	2,594	0	25,552
	U	376	184	290	0	0	300
<b>ENTRETIEN DE PLANTATION FORESTIERE</b>	HA	5117	3967	4667	0	50	4717
<b>FIXATION DE DUNES</b>	HA	850	685	735	0	0	735
<b>MISE EN DEFENS</b>	HA	677480	312200	312200	18	700	312918
<b>MISE EN VALEUR</b>	HA	1720	6	6	0	0	6
<b>MOBILISATION DE LA RESSOURCE EN EAU</b>	KM	8,6	5,75	6,1	1,4	0	7,5
	ML	36660,6	23499	24249	10	0	24259
	U	512	101,6	121,1	18	2	141,1
<b>PLANTATION FORESTIERE</b>	HA	11661	10220	10349	0	0	10349
	KM	846,8	510,9	577,7	34	0	611,7
	ML	22900	1250	6500	0	0	6500
<b>PLANTATION FOURRAGERE ET PASTORALE</b>	HA	6899	2827	3593	72	103	3715
<b>PLANTATION FRUITIERE</b>	HA	3336	1819	2155	269	5	2429
<b>TRAVAUX DE CONSERVATION DES EAUX ET DES SOLS</b>	HA	110	110	110	0	0	110
	M3	263990,5	177897	207718	4800	2135	214453

## 2) La Réhabilitation de La Nappe Alfatière

L'Alfa demeure une espèce végétale steppique, dont la gestion et l'exploitation représentent des atouts importants tant sur le plan économique, notamment par ses utilisations industrielle et pastorale, que sur le plan environnemental, par sa lutte contre la désertification. Elle constitue un bio-indicateur remarquable.

Les nappes Alfatières intéressent trois régions distinctes que sont l'est, le centre et l'ouest, chacune marquée par sa propre spécificité.

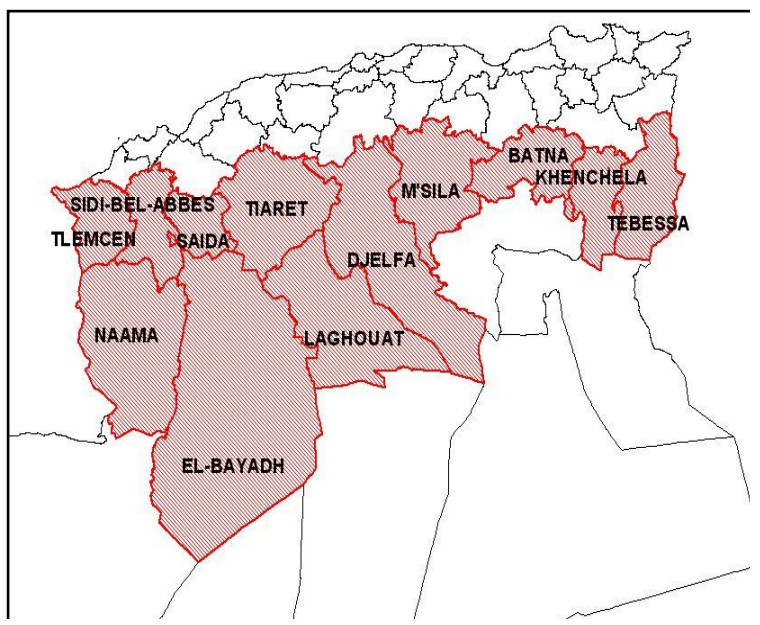
### Localisation

La Zone Alfatière estimée à une superficie de 3 829 488 Ha, se trouve répartie sur trois régions géographiques et concernant 10 wilaya (selon l'étude) :

La zone Ouest, couvrant une aire de 1 722 840 ha correspondante à un taux de 45%, représentée par les wilayas de Nâama, El Bayadh, Saida, Tlemcen, Sidi Bel Abbes et Tiaret.

le Centre, s'étendant sur une superficie de 1 768 488 ha, équivalente à un taux de 46%, groupant les Wilayas de M'sila, Djelfa et Laghouat.

- l'Est, groupant une étendue de 338 159 ha équivalent à 9%, se situant uniquement au niveau de la wilaya de Tébessa.



### Problématique

L'Alfa est une graminée pérenne et un faciès typique des zones steppiques, qui a tendance à subir une dégradation continue depuis bon nombre d'années ; ce qui tendrait à réduire d'une part ses superficies et d'autre part à accélérer l'ensablement de certains de ses espaces soumis à dégradation. Ainsi si l'état actuel de cette situation perdure, le devenir de ces espaces en particulier et de la steppe en général, poserait problème si des solutions de protection et d'aménagements adéquats ne sont pas mises en place. Plusieurs causes provoquent cette dégradation notamment :

- La sécheresse.
- Le surpâturage
- Changement de mode de vie,

### Effets attendus du sous programme

- les conditions de régénération de l'alfa sont mises en place
- les déplacements de sables qui menacent l'alfa sont atténués
- les populations sont sensibilisées quant à la protection de l'alfa.

Concernant les réalisations physiques, la situation se présente comme suit :

Composantes	Unité	Volume	Réalisation au 31/12/2013	Réalisation au 31/12/2014	Réalisation 1er Trim (2015)	Réalisation 2ème Trim (2015)	Réalisation Cumulée
DESENCLAVEMENT	KM	241	173	198	2	1	200
ELEVAGE	U	1 108	61	61	0	0	61
ENERGIE	U	315	252	272	0	0	272
ENTRETIEN DE PLANTATION	HA	4 044	3 074	3 440	0	100	3 540
FIXATION DE DUNES	HA	100	0	0	0	0	0
MISE EN DEFENS	HA	52 660	16 000	16 000	0	0	16 000
MOBILISATION DE LA RESSOURCE EN EAU	KM	3	3	3	0	0	3
	ML	12 850	0	0	0	0	0
	U	75	19	19	0	0	19
PLANTATION FORESTIERE	HA	1 069	849	849	0	0	849
	KM	50	44	47	0	0	47
PLANTATION FOURRAGERE ET PASTORALE	HA	2 620	1 378	1 378	0	0	1 378
PLANTATION FRUITIERE	HA	1 186	698	936	0	0	936
TRAVAUX DE CONSERVATION DES EAUX ET DES SOLS	M3	50 200	42 700	45 200	0	0	45 200

### 3) La Gestion et La Protection des Parcours

On désigne généralement par parcours, des pâturages formés par une végétation spontanée et exploitée de manière extensive en vue de l'alimentation d'un cheptel, Le programme « gestion et protection des parcours » concernent aussi bien les parcours steppiques que les parcours présahariens.

#### Localisation

Les parcours steppiques : Ils sont situés sur un territoire de 32 millions d'hectares (avec les parcours présahariens) recevant entre 100 et 400 mm de pluie/an,

Les parcours sahariens : Ils concernent tout l'espace saharien y compris les zones frontalières. On distingue les parcours à composition floristique spécifique dans les ergs, les regs, les hamadas, les dayas et dans les lits des oueds.



#### Problématique

**La steppe** subie, depuis plusieurs décennies, un phénomène de dégradation de plus en plus dangereux, qui se traduit par une forte disparition du couvert végétal et une importante érosion du sol, conduisant à l'ensablement et à la désertification. La réduction de la biodiversité et de la biomasse menace l'élevage pastoral, activité autour de laquelle est organisée la vie en steppe, entraînant, à son tour, une détérioration des conditions de vie d'une population évoluant dans un environnement déjà difficile. La dégradation du couvert végétal, conduit à terme, à la perte graduelle, pour la steppe, de la

fonction hautement stratégique de tampon entre le désert du sud et la fragile et réduite bande agricole du nord. Les causes peuvent être regroupées en deux principales catégories: l'une naturelle (particulièrement l'aridification du climat) et l'autre anthropique (pratiques agropastorales).

**En milieu saharien**, les capacités productives des parcours n'arrivent pas à satisfaire les besoins alimentaires des effectifs en place et leur maintien ne fait qu'accentuer la dégradation et expose d'avantage ces régions à la désertification. Par conséquent, cette situation provoque :

- une diminution constante des effectifs de cheptel en place,
- une diminution de la population de la faune sauvage essentiellement les gazelles, le mouflon et une disparition du guépard dont nous ne comptons aujourd'hui que quelques individus reconnus au Hoggar,
- une diminution des revenus de la population des éleveurs et leur appauvrissement,
- un abandon des activités d'élevage au profit d'un exode rural.

### **Effets attendus**

Faire de la steppe un espace émergent (espace économique) en rapport avec l'**atout ovin**, et une zone de protection (espace écologique) contre les risques de désertification des plaines des Hauts Plateaux.

- Les parcours sont mieux gérés et protégés
- Les faciès d'origine se restaurent peu à peu
- Les sols sont mieux conservés
- Le cheptel bénéficie d'un apport fourrager satisfaisant et de manière rationnelle
- la mobilisation hydrique répond aux besoins de la population
- l'accès à l'énergie renouvelable est facilité
- la population est sensibilisée.



Concernant les réalisations physiques, la situation se présente comme suit :

Composantes	Unité	Volume	Réalisation au 31/12/2013	Réalisation au 31/12/2014	Réalisation 1er Trim (2015)	Réalisation 2ème Trim (2015)	Réalisation Cumulée
<b>DESENCLAVEMENT</b>	KM	6 751	3 345	3 926	105	157	4 180
<b>ELEVAGE</b>	U	22 458	1 307	1 310	0	27	1 337
	UNITE	8	0	0	0	0	0
<b>ENERGIE</b>	KM	187	50	50	2	0	52
	ML	16 457	107	107	0	0	107
	U	4 587	2 607	2 824	19	125	2 968
<b>ENTRETIEN DE PLANTATION</b>	HA	9 844	5 929	6 494	600	0	7 094
<b>ENTRETIEN DE PLANTATION FORESTIERE</b>	HA	20	0	0	0	0	0
<b>FIXATION DE DUNES</b>	HA	4 157	2 472	2 856	101	15	2 972
	KM	41	18	18	0	0	18
	ML	1 000	0	0	0	0	0
<b>MISE EN DEFENS</b>	HA	3 541 445	1 969 910	1 969 910	0	0	1 969 910
<b>MISE EN VALEUR</b>	HA	10 262	421	727	55	37	819
	UNITE	1	0	0	0	0	0
<b>MOBILISATION DE LA RESSOURCE EN EAU</b>	FF	2	0	0	0	0	0
	HA	209	106	106	0	0	106
	KM	196	82	107	30	18	155
	M3	8 250	6 400	7 000	0	0	7 000
	ML	207 748	86 526	105 036	453	1 115	107 114
	U	2 904	881	978	26	77	1 101
	UNITE	1	1	1	0	0	1
<b>PLANTATION FORESTIERE</b>	HA	21 963	15 070	16 316	433	19	16 768
	KM	5 872	3 343	4 846	51	24	4 920
	ML	28 800	4 510	6 810	0	0	6 810
<b>PLANTATION FOURRAGERE ET PASTORALE</b>	HA	21 585	8 912	9 657	0	141	9 798
<b>PLANTATION FRUITIERE</b>	HA	17 165	8 862	10 990	1 463	443	13 046
	PLANT	7 000	0	0	0	0	0
<b>TRAVAUX DE CONSERVATION DES EAUX ET DES SOLS</b>	HA	965	591	726	4	6	736
	M3	998 574	554 365	654 185	7 798	10 385	672 568
	ML	6 000	2 000	2 000	0	0	2 000

Compte tenu de l'état de dégradation des parcours et de la forte pression humaine et animale qui s'exerce sur ces écosystèmes naturels, la reconstitution du couvert végétal ne peut plus être assurée dans la plus part des cas par les mécanismes naturels de régénération et nécessite le recours à des techniques d'aménagement et de gestion des terres.

Les actions d'intervention se résument ce trimestre à l'entretien de 600 ha de plantation et la fixation des dunes sur plus de 100 ha.

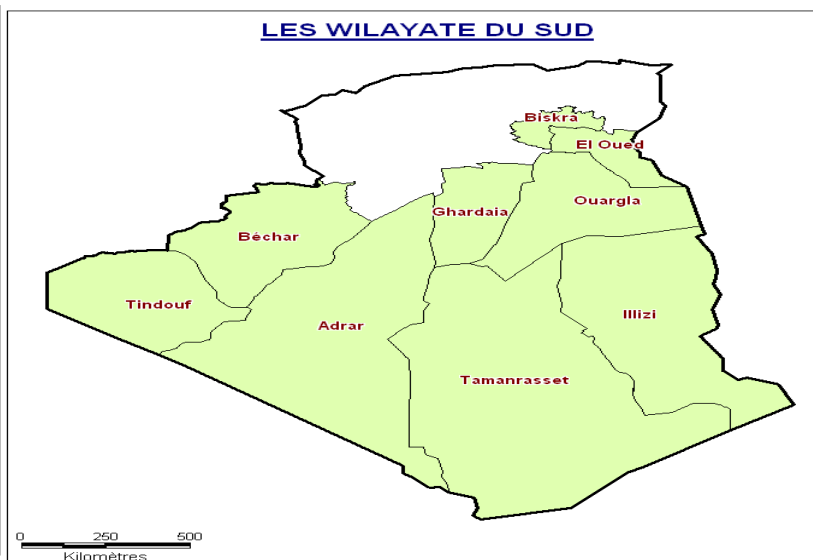
Les travaux de CES ont pris également une part importante par la réalisation de 3598 m<sup>3</sup> de correction torrentielle

Dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie des populations plus de 480 ha de plantation fruitière ont été assurés et l'ouverture de 55 km de piste

#### 4) Développement de L'Agriculture Saharienne

##### Localisation

L'espace saharien qui regroupe 09 Wilayates se situant au sud de l'atlas saharien aux frontières méridionales s'étendrait sur une superficie de plus de 2 millions de Km<sup>2</sup> alors que les zones présahariennes, formant, la frange septentrionale du Sahara, qui prennent naissance à l'Ouest du piémont de l'Atlas et s'étirant vers l'Est sur environ 1000 Km, comptent une trentaine de communes.



Par ailleurs, ce vaste territoire est également marqué par les grandes distances séparant les agglomérations et chefs lieux de wilaya. C'est en fait l'une des caractéristiques types de ces espaces. Compte tenu que ce sous programme vise essentiellement la protection des milieux sahariens et des oasis, plus que le développement de l'agriculture proprement dit, la liste des wilaya saharienne s'est vu renforcée par des efforts d'intervention au niveau des wilaya telles que Laghouat, El Bayadh, Khenchela et Tébessa.

##### **Problématique**

Le système oasien est à la fois:

- une unité de production : c'est le système de production le plus complexe, du fait de l'association de multiples espèces végétales et animales, avec une grande diversité biologique,
- un milieu rural orienté d'abord sur l'autosuffisance alimentaire. Il a ensuite connu un processus d'intégration à l'économie de marché,
- un milieu urbain où la sédentarisation est intégrale et irréversible,
- un lieu d'échange, notamment pour les oasis qui jalonnent les pistes caravanières.

Si les situations sont diverses selon les wilayas, on constate globalement une accélération considérable des effets de la désertification sur les oasis dont le rôle socio-économique et écologique est vital pour les populations de la région. Cette situation est due au fait des conditions extrêmes du milieu physique notamment son aridité, mais aussi par la mobilisation délicate des moyens de production comme l'eau, le sol, le capital... Aussi, les contraintes principales à citer, sont notamment :

- **Contraintes liées au climat saharien** : températures extrêmes, évapotranspiration importante, amplitude thermique élevée, vents violents souvent chargés de sable.... ;
- **Contraintes pédologiques** : Les sols mis en valeur au Sahara ne sont en général que des substrats minéraux sableux, dépourvus de matière organique et des propriétés qui y sont attachées

- **Contraintes liées à la ressource en eau** : Les précipitations sont extrêmement faibles au Sahara. La satisfaction des besoins en eau pour l'irrigation ainsi que celle de l'AEP ou des autres secteurs doit être garantie par une mobilisation de la ressource hydrique.
- **Contraintes engendrées par la gestion de la ressource en eau** : Les dysfonctionnements de la gestion de la ressource en eau au Sahara sont à l'origine de phénomènes dont les conséquences sont fortement contraignantes pour l'agriculture (la remontée de la nappe phréatique due au manque de drainage, la pollution des nappes par les rejets liquides d'origine urbaine et/ou industrielle, le gaspillage de la ressource au niveau de la consommation).
- **Contraintes liées à l'étendue du territoire** : elle pénalise la circulation des biens et des personnes avec un impact direct sur le développement de la région, sachant que ce dernier se traduit par une intensification des échanges de biens ne serait-ce qu'au niveau des filières agricoles (approvisionnement en intrants, écoulements de la production) et peut être même par une plus grande mobilité des personnes (flux de main d'œuvre qualifiée, des investisseurs de la Grande Mise en Valeur, flux de main d'œuvre temporaire...).
- **Contraintes agronomiques** : On considère comme contraintes agronomiques tous les facteurs qui induisent une entrave à l'exploitation végétale et animale, empêchant de ce fait d'atteindre les meilleures performances de production

#### **Effets attendus**

- La ressource en eau est mobilisée de manière durable et rationnelle
- Les parcours sont mieux connus et mieux gérés
- Le système oasien est mieux conservé
- Les potentialités de l'oasis sont exploitées de manière durable

Concernant les **réalisations physiques**, la situation se présente comme suit :

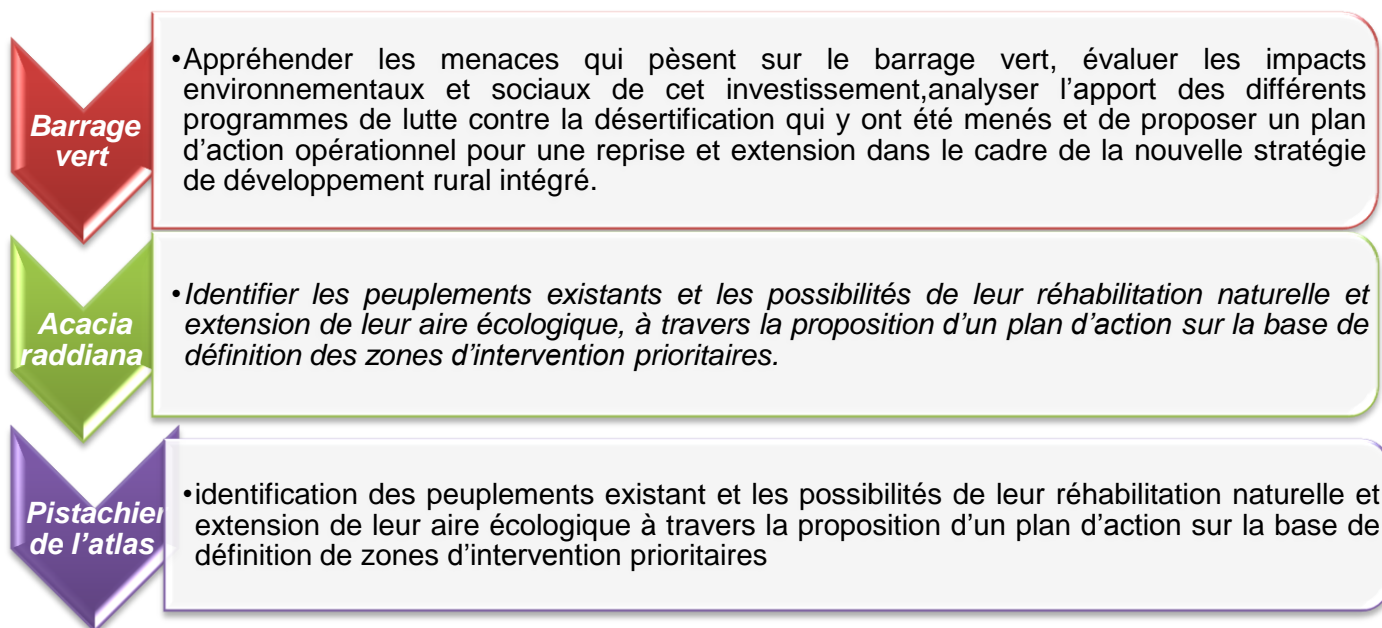
Composantes	Unité	Volume	Réalisation au 31/12/2013	Réalisation au 31/12/2014	Réalisation 1er Trim (2015)	Réalisation 2ème Trim (2015)	Réalisation Cumulée
<b>DESENCLAVEMENT</b>	KM	1 161	327	439	40	23	515
<b>ELEVAGE</b>	U	2 623	9	9	0	0	9
<b>ENERGIE</b>	KM	357	53	53	0	0	53
	U	664	280	290	4	0	294
<b>ENTRETIEN DE PLANTATION</b>	HA	494	114	114	0	0	114
<b>FIXATION DE DUNES</b>	HA	177	76	92	0	0	92
	KM	5	0	0	0	0	0
	ML	18 500	11 500	11 500	0	0	11 500
<b>MISE EN DEFENS</b>	HA	34 505	10 500	14 000	0	0	14 000
<b>MISE EN VALEUR</b>	HA	771	0	3	0	0	3
<b>MOBILISATION DE LA RESSOURCE EN EAU</b>	HA	368	28	58	0	75	133
	KM	216	42	50	1	0	51
	M3	7 350	1 500	1 500	0	0	1 500
	ML	106 471	15 752	30 032	3 000	30	33 062
	U	1 107	179	194	4	3	204
<b>PLANTATION FORESTIERE</b>	HA	1 122	572	614	0	0	614
	KM	1 648	1 022	1 053	0	0	1 053
	KM/L	23	0	0	0	0	0
<b>PLANTATION FOURRAGERE ET PASTORALE</b>	HA	18 015	159	159	0	0	159
<b>PLANTATION FRUITIERE</b>	HA	4 252	1 958	2 454	306	113	2 990
	PLANT	50 000	50 000	50 000	0	0	50 000
<b>TRAVAUX DE CONSERVATION DES EAUX ET DES SOLS</b>	M3	165 200	24 660	52 038	4 250	701	56 989

## 7. Adaptation des Outils de Travail

### En matière d'études

L'objectif étant d'adapter les actions de lutte contre la désertification à la réalité du terrain, des études ont été inscrites dans le cadre de la lutte contre la désertification et l'adaptation aux changements climatiques avec une proposition d'un plan d'action de réhabilitation et d'extension,

☞ **03 études spécifiques** en cours de finalisation :

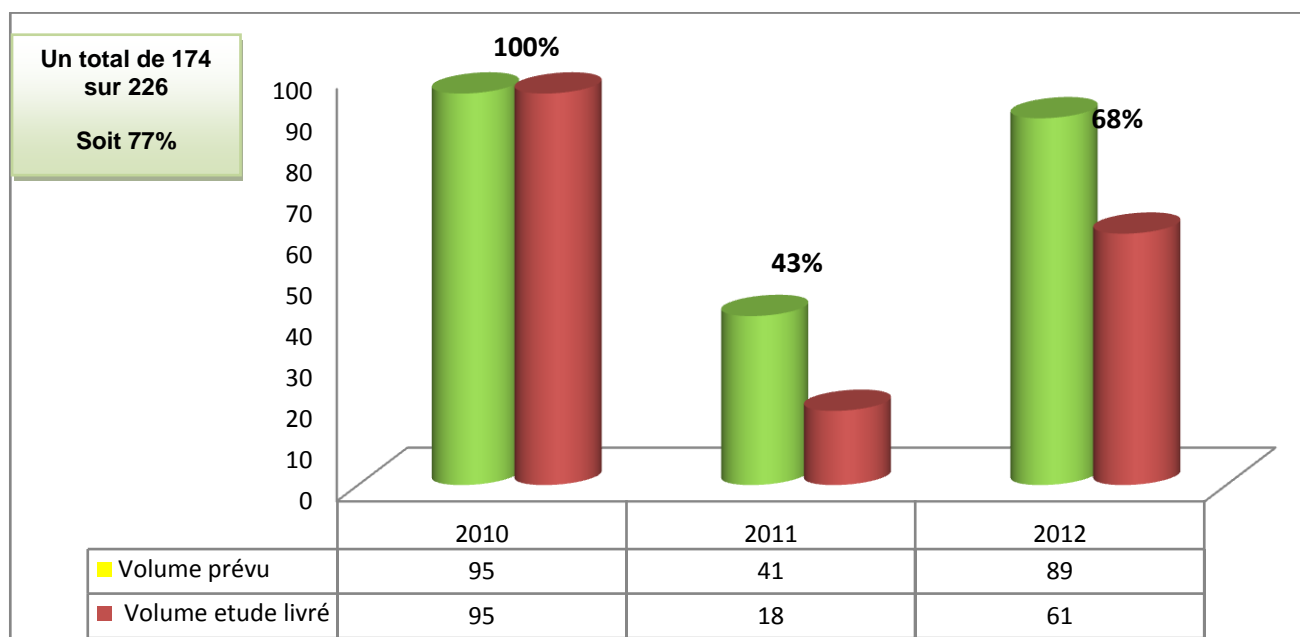


**Etat d'avancement des études :** Ces études ont fait l'objet d'un ODS de reprise des travaux le 02/11/2015 et la tenue des réunions de validation des premières phases de l'acacia raddiana et du pistachier de l'atlas, le 21 janvier et le 17 mars 2015, et de la deuxième phase de l'acacia raddiana en date du 24 mai 2015 en présence des représentants des directions centrales de la DGF, des Conservations des forêts concernées, la DDZASA, l'INRF et le BNEDER, les PV des réserves ont été transmis au BNEDER pour prise en charge. **(Annexe 5)**

*Il ya lieu de signaler que les rapports d'études après levé de réserves n'ont pas encore été transmis par le BNEDER.*

☞ **Etude de faisabilité des ouvrages hydrauliques (2010,2011, 2012) :** ayant pour objectif d'Identifier les conditions de réussite des projets et les principaux points clés qui feront l'objet de suivi après installation des ouvrages projeté. le BNEDER remis jusqu'à ce jour 174 études sur un total prévu de 226 **(Annexe 6)**

**Grphe 9** : état de mise en œuvre des études de faisabilité



Au titre de l'année 2010, le point de situation se présente comme suit : sur un portefeuille de 95 études retenues pour le BNEDER, la totalité des études sont finalisées et livrées. (**Annexe. 7.**)

Sans oublier de signaler qu'également pour certaines wilayas, les études ont été prises en charges soit par les ERGR ou la Direction des ressources en eau.

La phase suivi est également lancé au niveau de 04 conservations des forêts pour 06 forages ou un seul forage a été assuré, pour les 05 autre cas, le Bneder n'a pas finaliser son suivi pour le non respect de l'étude, présentée comme suite :

Action	Wilaya	Volume prévu	Volume livré	suivi de l'exécution
REALISATION DE POINTS D'EAU PASTORAUX: FORAGE	BISKRA	1	1	changement d'impact forage déplacé à 4 km
		1	1	suivi réalisé
	TEBESSA	1	1	non respect de l'étude
	TIARET	3	3	non respect de l'étude
<b>Total général</b>		<b>6</b>	<b>6</b>	

Pour les années 2011 : 18 livrés sur un total de 41 et 2012 61 sur 89, ont été livrées

Suite à la réunion de travail tenue le 23 avril 2015 au niveau de la DGF avec le BNEDER, une autre séance de mise au point a eu lieu également le 16 juin où le BNEDER a présenté l'état d'avancement de ses études, ou des engagements ont été pris par le BNEDER, pour remettre le reste des études dans les délais (**annexe 8**)

☞ **Deux marchés d'application proposés à la clôture à l'amiable :**

**N°05 :** étude portant **diagnostic écologique des peuplements de cyprès du tassili**, financé sur le FNDR ligne 1, pour un montant de **14 987 700.00da**. Cette étude n'a pas connu le lancement effectif, du fait de la contrainte liée à la délivrance d'une autorisation d'accès au plateau du Tassili par les autorités militaires.

**N°06 :** **le suivi et évaluation des travaux confiés à l'EAGR pour l'année 2010 : 112 999 887.00DA** DA, ou deux évaluations ont été remises à l'administration mais ont fait l'objet de réserves de fonds car non conformes aux termes de référence du contrat. A cet effet, et compte tenu de l'incapacité du BNER à l'exécuter et du dépassement des délais de contractualisation, elle est proposée à la résiliation. **(Annexe 9)**.

Ces deux marchés ont fait objet d'un examen et étude au niveau de la commission sectorielle le 15 juillet 2015, ou il a été décidé d'établir des décisions de résiliation du marché dans les plus brefs délais

❖ **En matière de Formation et d'Ateliers Techniques :**

- a) **Participation de deux cadres de la sous direction à deux sessions de différent niveau à Oran (09-11 mai et 12 -14 mai 2015) et El Kala (06-07 juin) (et oran 14-15 juin 2015)**, dans le cadre de la mise en œuvre du Projet d'appui pour le Renforcement des Capacités Humaines et d'Assistance Technique PA-PRCHAT, pour la mise en œuvre du programme Renouveau Rural, financé par le PNUD et supervisé par la direction de la planification de la direction générale des forêts, un programme de renforcement de capacité des cadres de la DGF et des CF a été mis en place et qui s'est déroulé sous forme d'une activité de formation action, intitulé (Apprendre en faisant). Sur plusieurs sessions.

**Objectifs de l'atelier**

1-former les participants au cadre logique, avec l'approche formation action et constituer un noyau de cadres formateurs en suivi évaluation ;

2-l'élaboration d'un guide de suivi évaluation ;

3-la mise en place d'un processus de suivi évaluation des programmes et projets de la direction Générale des Forêts.

- b) **Rencontre nationale sur les systèmes de connaissances agronomiques, coordination, liens, services et professionnalisation de l'agriculture** : organisée le 27 et 28 mai 2015 au centre universitaire Belhadj Bouchaib et ITMAS de la wilaya d'Ain Temouchent à laquelle a pris part le chef de bureau fixation des dunes.

Cette rencontre nationale a eu pour objectif de cerner les fondements et les théories avancées en matière de communication pour le développement, les systèmes de connaissances et d'information agricoles et les techniques de communication et de vulgarisation dans le contexte de la politique du renouveau rural et agricole

- c) **2<sup>e</sup> conférence internationale sur l'énergie et l'environnement** : l'événement s'est déroulé les 08 et 09 Juin 2015 à Hôtel Sheraton-club des pins- Alger, auquel a pris part le chef de bureau fixation des dunes. Des économistes, des chercheurs et des experts ont été conviés pour décrypter et analyser la problématique liée aux enjeux environnementaux.

La conférence a été un espace de concertation, d'échanges et de débat sur les questions liées aux changements climatiques, aux énergies renouvelables, et à la gestion des déchets.

## ❖ En matière de sensibilisation (Célébration du 17 juin 2015)

L'Algérie à l'instar de la communauté internationale, célèbre le 17 Juin de chaque année, la journée mondiale de lutte contre la désertification via la Direction Générale des Forêts (Ministère de l'Agriculture et du Développement rural), en sa qualité de point focal national de cette convention de par son implication dans la préservation des ressources naturelles et de la lutte contre ce phénomène mondial, à travers la mise en œuvre des différents programmes, a organisé, via l'ensemble des conservations des forêts de wilayas, diverses manifestations liées à cet événement.

La Journée mondiale de lutte contre la désertification 2015 a mis l'accent sur : « **la réalisation de la sécurité alimentaire pour tous grâce à des systèmes alimentaires durables** »,

Avec le slogan, « **on n'a rien sans rien, investissons dans des sols vivants** », La cérémonie officielle à laquelle a pris part le Directeur Général des Forêts a été organisée le **Mercredi 17 Juin 2015** au niveau de la wilaya de **Sétif**, eu égard au rôle important que joue la wilaya dans la promotion de la production agricole, la protection des écosystèmes naturels et la lutte contre la désertification. **Le bilan détaillé de cette manifestation est joint en annexe.**

## 8. Indicateurs d'impact et d'effet

☞ En termes de résultats atteints par rapport aux objectifs fixés :

Indicateurs d'impact prévus	Prévu	Indicateur d'impact atteint au 31/12/2012	Indicateur d'impact atteint au 31/12/2013	Indicateur d'impact atteint au 31/12/2014	Indicateur d'impact atteint au 31/03/2015	Indicateur d'impact atteint au 30/06/2015	%	% (Evolution)
Nombre de commune (U)	722	652	662	673	673	675	93%	0,29%
Zone d'intervention (Ha)	19 777 600	13 542 955	14 166 585	14 173 202	14 173 202	14 173 202	72%	0,00%
Nombre de ménages (U)	330 701	170 547	177 069	181 149	181 149	181 149	55%	0,00%

☞ Taux de Contribution à la Diminution des Effets

Composante	effet	% réalisation global
DESENCLAVEMENT		57,0%
ELEVAGE	Désenclavement des populations rurales et amélioration de leurs conditions de vie	12,5%
ENERGIE		37,1%
MOBILISATION DE LA RESSOURCE EN EAU		39,2%
FIXATION DE DUNES	Diminuer les effets de l'ensablement	66,6%
MISE EN DEFENS	Amélioration du potentiel pastoral et de la remontée biologique	23,9%
PLANTATION	Diminuer les effets de l'érosion éolienne et de l'ensablement/Restauration écologique de l'écosystème forestier	71,3%
ENTRETIEN DE PLANTATION	Préservation et protection des jeunes plantations	68,5%
TRAVAUX DE CONSERVATION DES EAUX ET DES SOLS	Protection des sols contre toute forme d'érosion	72,3%
<b>Total général</b>		<b>54,3%</b>



## 9. Etat de mise en œuvre des recommandations du T1 2015

Recommandations	Etat de Mise en œuvre
Mettre en place un comité de suivi du programme de lutte contre la désertification	Projet de décision au niveau de la directrice DMVT
Evaluation des projets réalisés durant le 2009-2014 pour une meilleure programmation du 2015-2019, identifié les résultats, les contraintes et les insuffisances du P/LCD	Un planning des ateliers a été arrêté en collaboration avec la DAM/DGF à mettre en œuvre à partir de septembre 2015
La clôture du programme 2010 avant le premier trimestre 2015	avenants de clôture finalisés, en attendant la décision du DAM/MADR et la DP/DGF relatifs à la demande de l'EAGR quant à la révision des prix
Plan d'action pour la réhabilitation du Barrage vert, et des peuplements de Pistachier de l'Atlas et d'acacia raddiana	Organisation de 03 réunions de validation de la première phase de l'étude relative à l'acacia raddiana en date du <b>21/01/2015</b> et du pistachier de l'atlas en date du <b>17 Mars 2015</b> et de la phase 2 de l'acacia le <b>24 mai 2015</b> à la DGF, en présence des CF concernées, INRF, DDZASA et les directions techniques de la DGF, les PV de réunion ont été transmis au BNEDER pour la prise en charge des réserves émises.
Elaboration d'un plan de formation en matière de lutte contre la désertification	<p>Identification des missions du cadre chargé de la mise en œuvre du programme de lutte contre la désertification ;</p> <p>Identification des ces taches conformément au model de fiche de tache du guide de l'ingénierie</p> <p>Lancement de l'enquête pour l'identification des lacunes des cadres gestionnaire de la LCD ;</p> <p>Elaboration du plan de formation en matière de la LCD</p> <p><b>Atelier prévu les 08 et 09 novembre 2015 à l'ENAF de Batna</b></p>
Préparation et célébration du 17 juin 2015 sous le slogan : <b><i>on n'a rien sans rien, investissant dans des sols sains.</i></b>	Célébration du 17 juin à l'échelle national et l'officielle a eu lieu à Sétif le 17 juin 2015 en présence du DGF

**ANNEXES**

**Annexe 1 : Classement par rapport au nombre de PPLCD lancés**

Wilayas	PPLCD Prévu	PPLCD Lancé	% lancé	PPLCD Achevé	% achevé
Naama	219	218	100%	3	1%
Laghouat	211	213	100%	100	47%
Djelfa	202	173	86%	124	72%
Relizane	132	132	100%	0	0%
Ouargla	103	103	100%	103	100%
Tebessa	106	102	96%	22	22%
Adrar	92	92	100%	57	62%
BBA	96	86	90%	12	14%
Khenchla	86	86	100%	24	28%
El Bayadh	96	85	89%	0	0%
Bechar	96	83	86%	20	24%
OEB	76	74	97%	0	0%
Batna	105	73	70%	21	29%
Tissemsilt	60	60	100%	0	0%
Medea	61	59	97%	49	83%
M'sila	57	57	100%	0	0%
El Oued	58	56	97%	44	79%
Tiaret	56	56	100%	0	0%
Tindouf	55	53	96%	11	21%
Ghardaya	53	52	98%	30	58%
Saida	70	52	74%	31	60%
Setif	50	50	100%	43	86%
Biskra	50	45	90%	20	44%
Illizi	44	44	100%	3	7%
Souk Ahras	45	44	98%	2	5%
Tlemcen	41	41	100%	18	44%
Tamanrasset	48	39	81%	0	0%
Mascara	36	31	86%	0	0%
Bouira	29	29	100%	29	100%
SBA	30	24	80%	3	13%
<b>Total général</b>	<b>2463</b>	<b>2312</b>	<b>94%</b>	<b>769</b>	<b>33%</b>

## Annexe 2 : Classement par rapport au PPLCD achevés

Wilayas	PPLCD Prévu	PPLCD Lancé	% lancé	PPLCD Achevé	% achevé
Djelfa	202	173	86%	124	72%
Ouargla	103	103	100%	103	100%
Laghouat	211	213	100%	100	47%
Adrar	92	92	100%	57	62%
Medea	61	59	97%	49	83%
El Oued	58	56	97%	44	79%
Setif	50	50	100%	43	86%
Saida	70	52	74%	31	60%
Ghardaya	53	52	98%	30	58%
Bouira	29	29	100%	29	100%
Khenchla	86	86	100%	24	28%
Tebessa	106	102	96%	22	22%
Batna	105	73	70%	21	29%
Bechar	96	83	86%	20	24%
Biskra	50	45	90%	20	44%
Tlemcen	41	41	100%	18	44%
BBA	96	86	90%	12	14%
Tindouf	55	53	96%	11	21%
Naama	219	218	100%	3	1%
Illizi	44	44	100%	3	7%
SBA	30	24	80%	3	13%
Souk Ahras	45	44	98%	2	5%
Relizane	132	132	100%	0	0%
El Bayadh	96	85	89%	0	0%
OEB	76	74	97%	0	0%
Tissemsilt	60	60	100%	0	0%
M'sila	57	57	100%	0	0%
Tiaret	56	56	100%	0	0%
Tamanrasset	48	39	81%	0	0%
Mascara	36	31	86%	0	0%
<b>Total général</b>	<b>2463</b>	<b>2312</b>	<b>94%</b>	<b>769</b>	<b>33%</b>

### Annexe 3 : Evolution des PPLCD au 30 Juin 2015

Wilaya	Au 31/12/2011	Au 31/12/2012	Au 31/12/2013	Au 31/03/2014	Au 30/06/2014	Au 30/09/2014	Au 31/12/2014	Au 30/03/2015	Au 31/06/2016	Année 2015
Laghouat	60	80	111	111	111	111	111	111	211	100
Adrar	54	61	61	61	61	61	61	61	92	31
Djelfa	117	121	148	148	148	148	167	173	173	6
Khenchla	61	70	82	82	82	82	82	82	86	4
Souk Ahras	25	31	41	41	41	41	42	44	44	2
M'sila	11	56	56	56	56	56	56	57	57	1
Naama	21	127	216	217	217	217	217	217	218	1
OEB	48	52	63	72	73	73	73	74	74	1
Batna	34	73	73	73	73	73	73	73	73	0
BBA	67	86	86	86	86	86	86	86	86	0
Bechar	38	64	72	77	83	83	83	83	83	0
Biskra	24	35	39	44	44	44	45	45	45	0
Bouira	13	25	29	29	29	29	29	29	29	0
El Bayadh	60	76	83	83	83	85	85	85	85	0
El Oued	24	32	42	50	50	53	56	56	56	0
Ghardaia	15	23	52	52	52	52	52	52	52	0
Illizi	23	24	44	44	44	44	44	44	44	0
Mascara	9	29	31	31	31	31	31	31	31	0
Medea	22	30	50	54	54	59	59	59	59	0
Ouargla	55	93	103	103	103	103	103	103	103	0
Relizane	0	62	125	132	132	132	132	132	132	0
Saida	21	35	49	52	52	52	52	52	52	0
SBA	12	14	22	22	22	22	24	24	24	0
Setif	27	33	49	50	50	50	50	50	50	0
Tamanrasset	15	24	24	39	39	39	39	39	39	0
Tebessa	64	69	102	102	102	102	102	102	102	0
Tiaret	34	47	56	56	56	56	56	56	56	0
Tindouf	10	29	36	44	44	53	53	53	53	0
Tissemsilt	25	42	60	60	60	60	60	60	60	0
Tlemcen	30	33	33	33	40	41	41	41	41	0
<b>Total général</b>	<b>1 019</b>	<b>1 576</b>	<b>2 038</b>	<b>2 104</b>	<b>2118</b>	<b>2 138</b>	<b>2164</b>	<b>2174</b>	<b>2310</b>	<b>146</b>

**Annexe 4 : répartition par wilayas du taux d'avancement**

WILAYA	MONTANT GLOBAL (DA)	% REAL
SETIF	745 079 007,12	86%
BORDJ BOU ARRERIDJ	1 655 994 245,60	83%
KHENCHELA	2 417 850 963,02	81%
DJELFA	3 818 166 486,20	80%
BOUIRA	343 366 723,25	72%
SOUK AHRAS	894 971 642,07	71%
EL BAYADH	2 299 032 260,72	70%
BATNA	1 492 633 941,65	66%
TISSEMSILT	853 590 843,82	66%
M'SILA	1 053 498 999,00	65%
RELIZANE	257 677 897,38	62%
SIDI BEL ABBES	636 249 623,26	60%
GHARDAIA	1 218 516 430,69	59%
TLEMCEN	1 358 461 535,55	58%
SAIDA	1 614 218 956,31	58%
TIARET	1 036 636 558,60	56%
OUM EL BOUAGHI	2 073 979 700,00	55%
MEDEA	1 014 838 290,36	54%
EL-OUED	1 798 029 510,44	52%
OUARGLA	1 404 704 551,00	52%
TEBESSA	3 052 050 360,80	51%
MASCARA	567 358 455,52	42%
TINDOUF	688 616 515,52	35%
BECHAR	1 023 967 055,74	33%
ADRAR	626 992 221,29	33%
ILLIZI	663 152 740,05	31%
NAAMA	2 094 423 792,86	28%
TAMANRASSET	562 012 610,35	24%
LAGHOUAT	3 165 145 611,49	22%
BISKRA	2 621 096 520,72	19%
Total général	<b>43 052 314 050,37</b>	<b>54,28%</b>

## Annexe 5 : Etat d'avancement des études spécifiques

Année	N° du Marché	N° décision	Etudes	Notification	Délais	Dotation	Montant engagé (DA)	Montant avance forfaitaire (DA)	ODS arrêt	ODS reprise	ODS arrêt	ODS reprise	ODS arrêt	ODS reprise	Observations
	<b>06 du 24/04/2012</b>	779 du 20/10/2011	Réhabilitation et extension du <b>Barrage Vert</b>	24/04/2012	14 mois	50 000 000	49 959 000	7 493 850	23/08/2012	02/01/2013	19/02/2013	02/04/2013	08/12/2013	02/11/2014	livraison de la première phase le 22/04/2014 ou des observations ont été transmises au BNEDER pour prise en charge
	<b>07 du 24/04/2012</b>	784 du 20/10/2011	Diagnostic écologique des peuplements d' <b>Acacia raddiana</b> et proposition d'un plan d'action pour leur réhabilitation et leur extension »	24/04/2012	14 mois	35 000 000	34 912 800	5 236 920	23/08/2012	02/01/2013	19/02/2013	02/04/2013	12/12/2013	02/11/2014	livraison de la première phase et tenue de la réunion de validation le 21 janvier 2015 et la 2 <sup>e</sup> phase et tenue de la réunion le 24 mai
	<b>08 du 24/04/2012</b>	781 du 20/10/2011	Diagnostic écologique des peuplements de <b>Pistachier de l'Atlas</b> et proposition d'un plan d'action pour leur réhabilitation et leur extension	24/04/2012	14 mois	35 000 000	34 912 800	5 236 920	23/08/2012	02/01/2013	19/02/2013	02/04/2013	12/12/2013	02/11/2014	livraison de la première phase et tenue de la réunion de validation le 17 mars 2015
<b>TOTAL ETUDES</b>						<b>135 000 000</b>	<b>134 772 300</b>	<b>20 215 845</b>							

**Annexe 6:** Situation globale des études de faisabilité confiées au BNEDER

Année	N° décision	N° marché	Etudes	Intitulé	Dotation	Montant engagé (DA)	Volume prévu	Volume livré	Montant des études livrées	Montant payé
2010	782 du 20/10/2011	n° 01 du 03 juin 2012	Etudes de faisabilité, d'exécution et suivi des travaux confiés à l'EAGR pour l'année 2010	phase1: Etude	91 080 000	91 080 000		95	31 361 400	0
				phase2: Suivi	60 720 000	60 720 000		1	520 000	
				Autre	200 000	200 000				
			S/Total Etudes de faisabilité, d'exécution et suivi des travaux confiés à l'EAGR pour l'année 2010	<b>152 000 000</b>	<b>152 000 000</b>	<b>95</b>	<b>95</b>	<b>31 881 400</b>		
2011	597 du 19/05/2013	n° 33 du 30 septembre 2013	Etudes de faisabilité, d'exécution et suivi des travaux confiés à l'EAGR pour l'année 2011	phase1: Etude	19 317 000	19 317 000				0
				phase2: Suivi	12 878 000	12 878 000				
			S/Total Etudes de faisabilité, d'exécution et suivi des travaux confiés à l'EAGR pour l'année 2011	<b>32 195 000</b>	<b>32 195 000</b>	<b>41</b>	<b>18</b>	<b>6 912 000</b>		
2012	598 du 19/05/2013	n°34 du 30 septembre 2013	Etudes de faisabilité, d'exécution et suivi des travaux confiés à l'EAGR pour l'année 2012	phase1: Etude	26 103 000	26 103 000				0
				phase2: Suivi	17 402 000	17 402 000				
			S/Total Etudes de faisabilité, d'exécution et suivi des travaux confiés à l'EAGR pour l'année 2012	<b>43 505 000</b>	<b>43 505 000</b>	<b>89</b>	<b>61</b>	<b>14 564 000</b>		
<b>Total général</b>					<b>227 700 000</b>	<b>227 700 000</b>	<b>225</b>	<b>174</b>	<b>85 238 800</b>	

Un taux de 77% a été remis soit une évolution de 15% par rapport au T1 2015.



**Annexe 7 : Etudes 2010,2011, 2012**

Année	Wilaya	Actions	Volume prévu	Volume étude livré	volume suivi livré	Date de livraison	RESULTAT	date de livraison à l'ERGR	
2010	Adrar	Réalisation et équipements de points d'eau: forages	4	4		18/04/2013	FAISABLE		
	Biskra	Réalisation de points d'eau pastoraux: forages pastoraux	4	4	1	30/12/2013 et 07/05/2013	03 FAISABLE, 01 Non FAISABLE	31/07/2013	
	Bouira	Réalisation de points d'eau pastoraux: ceds	1	1		16/12/2013	Non FAISABLE		
		Réalisation de points d'eau pastoraux: Djoubs	5	5		30/12/2013	FAISABLE	31/12/2013	
		Réalisation de points d'eau pastoraux: forages pastoraux	3	3		16/12/2013	01 FAISABLE, 02 Non FAISABLE		
		Réalisation de points d'eau pastoraux: mares	5	5		30/12/2013	Non FAISABLE		
	El Bayadh	Réalisation de points d'eaux pastoraux: puits pastoraux	1	1		10/02/2013	FAISABLE	06/03/2013	
	Ghardaia		2	2		13/05/2013		23/03/2014	
	Ghardaia	Réalisation de points d'eau pastoraux: ceds	1	1		10/02/2014	Non FAISABLE		
		Réalisation de points d'eau pastoraux: Djoubs	1	1		07/05/2013	FAISABLE	05/11/2014	
	Illizi	Réalisation de points d'eaux pastoraux: puits pastoraux	5	5		01/04/2014		05/05/2014	
		Réalisation de points d'eau pastoraux: ceds	12	12		03/06/2013	Non FAISABLE		
	Laghouat	Réalisation de points d'eaux pastoraux: puits pastoraux	1	1		13/03/2013	FAISABLE	30/05/2013	
		Réalisation de points d'eau pastoraux: forages pastoraux	4	4					
	Mascara	Réalisation de points d'eau pastoraux: ceds	9	9		15/12/2013	08 FAISABLE, 01 Non FAISABLE	02/09/2013	
	Medea	Réalisation de points d'eau pastoraux: forages pastoraux	4	4		11/11/2012	01 FAISABLE, 03 Non FAISABLE	25/03/2013	
	Saida		5	5		03/06/2013	FAISABLE	20/06/2013	
	SBA		8	8		07/05/2013		21/08/2013	
	Souk Ahras		Réalisation de points d'eaux pastoraux: puits pastoraux	1	1			15/12/2013	
	Tebessa		Réalisation de points d'eau pastoraux: forages pastoraux	1	1			25/04/2013	22/05/2013
	Tiaret		3	3		02/05/2013		24/07/2013	
	Tindouf	Réalisation de points d'eaux pastoraux: puits pastoraux	2	2		03/06/2013			
		Réalisation de points d'eau pastoraux: forages pastoraux	3	3					
		Réalisation de points d'eau pastoraux: mares	1	1					Non FAISABLE
	Tlemcen	Réalisation de points d'eau pastoraux: forages pastoraux	9	9		06/02/2013	03 FAISABLE, 06 Non FAISABLE	11/03/2013	
	<b>Total 2010</b>			<b>95</b>	<b>95</b>	<b>1</b>			

Année	Wilaya	Actions	Volume prévu	Volume étude livré	volume suivi livré	Date de livraison	RESULTAT	date de livraison à l'ERGR
2011	Biskra	Réalisation de points d'eau pastoraux: forages pastoraux	1	1		15/02/2015	Non FAISABLE	
	Bouira	Réalisation de points d'eau pastoraux: mares	13					
	El Bayadh	Réalisation de points d'eaux pastoraux: puits pastoraux	1	1		03/02/2015	FAISABLE	26/02/2015
		Réalisation de forages avec abris et bassins	2	2		23/12/2014		17/03/2015
	Ghardaia	Réalisation de points d'eau pastoraux: Djoubs	4	4		17/03/2015		
	Illizi	Réalisation de points d'eaux pastoraux: puits pastoraux	2	2		30/07/2014		07/04/2015
		Réalisation de points d'eau pastoraux: ceds	2	2			Non FAISABLE	
	Laghouat	Réalisation de points d'eau pastoraux: mares	3					
	Saida	Réalisation de points d'eau pastoraux: forages pastoraux	1	1		29/06/2014	Non FAISABLE	24/11/2014
	SBA		1	1				
	Souk Ahras		2	2		07/01/2015	1/2 FAISABLE	
	Tindouf	Réalisation de points d'eaux pastoraux: puits pastoraux	1	1		03/02/2015	FAISABLE	
	Tissemsilt	Réalisation de points d'eau pastoraux: ceds	2					
		Réalisation de points d'eau pastoraux: mares	5					
	Tlemcen	Réalisation de points d'eaux pastoraux: forage pastoral	1	1		31/03/2015	FAISABLE	01/04/2015
	<b>Total 2011</b>			<b>41</b>	<b>18</b>			

Année	Wilaya	Actions	Volume prévu	Volume étude livré	Date de livraison	RESULTAT	date de livraison à l'ERGR	
2012	Bechar	Réalisation de points d'eau pastoraux: forages pastoraux	1	1	01/09/2014	FAISABLE	01/10/2014	
	Biskra	Réalisation de points d'eau pastoraux: Djoubs	2	2	14/10/2014			
	Bouira	Réalisation de points d'eaux pastoraux: puits pastoraux	10	10	30/07/2014			06/11/2014
	El Oued	Réalisation de points d'eau pastoraux: forages pastoraux	2	2	15/02/2015			
	Ghardaia	Réalisation de points d'eau pastoraux: Djoubs	1	1	24/03/2015			
	Illizi	Réalisation de points d'eaux pastoraux: puits pastoraux	1	1	30/07/2014			07/04/2015
	Laghouat	Réalisation de points d'eau pastoraux: Djoubs	12	12	14/04/2015	11/12 FAISABLE		
		Réalisation de points d'eau pastoraux: forages pastoraux	2	2	24/03/2015	FAISABLE	12/04/2015	
		Réalisation de points d'eaux pastoraux: points d'eau	10					
	Medea	Réalisation de points d'eaux pastoraux: puits pastoraux	2	2	30/07/2014	FAISABLE		
		Réalisation de points d'eau pastoraux: forages pastoraux	1	1	01/09/2014		30/10/2014	
	M'sila	Réalisation de points d'eau pastoraux: ceds	6					
		Réalisation de points d'eau pastoraux: Djoubs	4	4	03/03/2015	FAISABLE		
		Réalisation de points d'eau pastoraux: mares	5					
	OEB	Réalisation de points d'eau pastoraux: mares	1					
	Ouargla	Réalisation de points d'eaux pastoraux: puits pastoraux	4	4	25/01/2015	FAISABLE	02/02/2015	
	Saida	Réalisation de points d'eau pastoraux: forages pastoraux	1	1	30/07/2014			
	Souk Ahras	Réalisation de points d'eau pastoraux: forages pastoraux	2	2	07/01/2015	1/2 FAISABLE		
	Tamamrass et	Etude de faisabilité Djoub Comp Tam	1	1	22/04/2015	FAISABLE		
		Réalisation de points d'eaux pastoraux: puits pastoraux	1	1	03/06/2015			
		Réalisation de points d'eaux pastoraux: points d'eau	10	10	02/06/2014		8/10 FAISABLE	
	Tindouf	Réalisation de points d'eaux pastoraux: puits pastoraux	1	1	03/02/2015	FAISABLE		
	Tissemsilt	Réalisation de points d'eau pastoraux: mares	6					
	Tlemcen	Réalisation de points d'eau pastoraux: forages pastoraux	3	3	13/04/2015	2/3 FAISABLE		
	<b>Total 2012</b>			<b>89</b>	<b>61</b>			

### Annexe 8 : Etudes proposées à la résiliation

Désignation	Année d'inscription	Montant de l'étude	Engagement	Montant Avance forfaitaire	RAR	Etat d'avancement	Observations
Diagnostic écologique des peuplements de Cyprès de Tassili	2 010	15 000 000	15 000 000	2 248 155	12 751 845	Etude à l'arrêt	Marché a résilié, du fait de la contrainte liée à la délivrance d'une autorisation d'accès au plateau du Tassili par les autorités militaires, préparation de l'avenant de clôture
Suivi évaluation 2010	2 010	113 000 000	113 000 000		113 000 000	Non lancée	compte tenu de l'incapacité du BNEDER à l'exécuter et du dépassement des délais de contractualisation, elle est proposée à la résiliation.
<b>TOTAL</b>		<b>128 000 000</b>	<b>128 000 000</b>	<b>2 248 155</b>	<b>125 751 845</b>		

République Algérienne Démocratique et Populaire  
Ministère de l'Agriculture et Développement Rural

Direction Générale des Forêts



10. Bilan de la Célébration de la Journée Mondiale de la lutte Contre la Désertification

Le 17 juin 2015

Thème de la journée

« On n'a rien sans rien, investissons dans des sols vivants »

كل شيء بثمن لنستثمر في التربة السليمة



No such thing as a free lunch  
Invest in healthy soils



Célébration officielle à Sétif



## Introduction

La désertification est un enjeu écologique et humain qui affecte plus de 480 millions de personnes dont la majorité habite les pays les plus pauvres au monde. C'est pour cela que

les Nations unies ont décrété **en 1994 le 17 juin « Journée Mondiale de la lutte contre la désertification »** et ce, afin de sensibiliser l'opinion publique sur ce phénomène de plus en plus inquiétant ; et de mettre en application la Convention de lutte contre la désertification (UNCCD).

L'Algérie à l'instar de la communauté internationale, célèbre le 17 Juin de chaque année, la journée mondiale de lutte contre la désertification via la Direction Générale des Forêts (Ministère de l'Agriculture et du Développement rural), en sa qualité de point focal national de cette convention de par son implication dans la préservation des ressources naturelles et de la lutte contre ce phénomène mondial, à travers la mise en œuvre des différents programmes, a organisé, via l'ensemble des conservations des forêts de wilayas, diverses manifestations liées à cet événement.

La Journée mondiale de lutte contre la désertification 2015 a mis l'accent sur : « **la réalisation de la sécurité alimentaire pour tous grâce à des systèmes alimentaires durables** »,

Avec le slogan, « **on n'a rien sans rien, investissons dans des sols vivants** »

La cérémonie officielle à laquelle a pris part le Directeur Général des Forêts a été organisée le **Mercredi 17 Juin 2015** au niveau de la wilaya de **Sétif**, eu égard au rôle important que joue la wilaya dans la promotion de la production agricole, la protection des écosystèmes naturels et la lutte contre la désertification.

### Couverture médiatique :

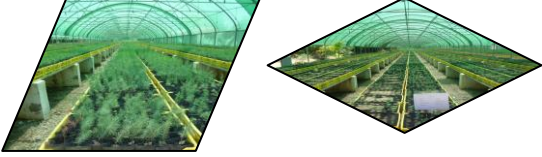



La célébration de cet événement a été largement couverte par la presse nationale parlée et écrite, la Direction Générale des Forêts a communiqué sur la lutte contre la désertification , en effet, plusieurs interviews radiophoniques ont été données par le directeur général des forêts, ainsi que 2 émissions télévisées sur CANAL ALGERIE et des publications d'articles dans la presse nationale (horizon, el chaab, el moudjahid, les débats). Aussi un spot a été diffusé les 16 et 17 juin sur la chaîne nationale



Les festivités de cette journée se résument comme suit :

**1- Célébration officielle à Sétif :** La journée officielle à la wilaya de Sétif a été organisée minutieusement, l'itinéraire suivant a été suivi :

Site	Photos
<p>Visite du dispositif de lutte contre les feux de forêts</p>	
<p>Visite du siège de District de Sétif et présentation du programme de la conservation des forêts</p>	
<p>Exposition produits du terroir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Huile de Cade.</li> <li>- Tapis de Boutaleb.</li> </ul> <p>L'huile d'olive et le miel</p>	

<p>Visite pépinière Moderne à Ain Azel.</p>	
<p>Pièce théâtrale présentée par les enfants d'une crèche qui ont relatés l'importance et les rôles de l'arbre</p>	
<p>Visite projet réseau d'irrigation d'Ouled Tebane (Séguia)</p>	
<p>Enregistrement avec l'ENTV</p>	

**2- au niveau national**

La journée mondiale de lutte contre la désertification a été célébrée par les conservations des forêts, au niveau de leurs wilayas respectives, à travers des activités de sensibilisation du public, d'expositions, d'émissions sur les radios locales, de tables rondes et d'informations notamment auprès des écoliers et des riverains. Des outils de communications ont été élaboré et diffuser.

Un programme riche et varié a été mis en œuvre par les conservations des forêts :

**Oum el Bouagui**



The posters contain the following information:

- Posters 1-2:** Focus on the 17th of June (17 جوان) as the national day for fighting desertification. They include statistics: 13% of the national population (29,992 people) are affected by desertification, with 2477 people affected in the wilaya of Oum el Bouagui.
- Poster 3:** Lists the dates of the national day for fighting desertification from 2010 to 2014.
- Poster 4:** Discusses the importance of trees and the role of the forest in fighting desertification, mentioning the 'National Day for Fighting Desertification'.
- Poster 5:** Emphasizes the importance of the forest in fighting desertification and the role of the forest in the environment.
- Poster 6:** States that the forest is the best way to fight desertification and that the forest is the best way to fight desertification.



## Alger



## DGF/Khenchela



### Le bilan des festivités est présenté comme suit :

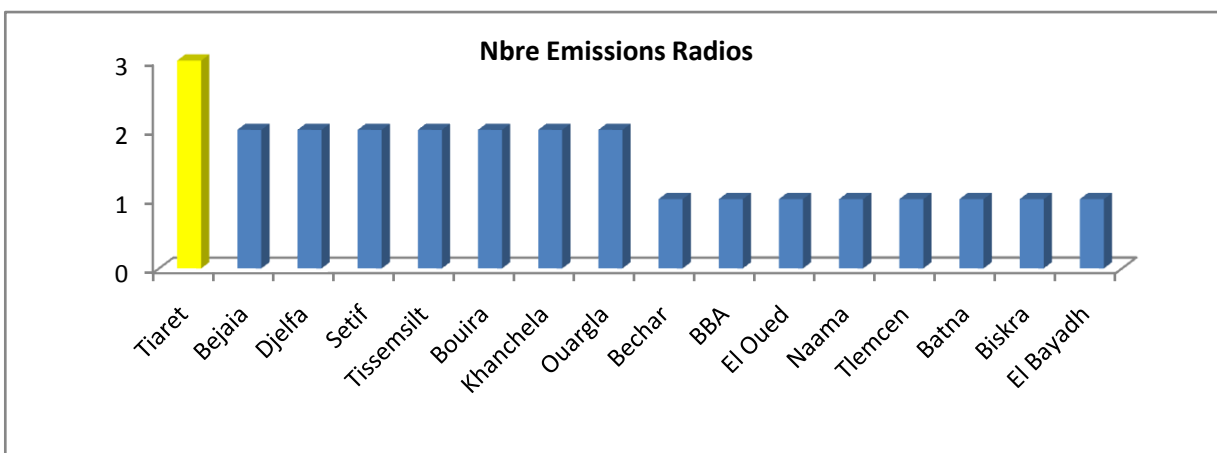
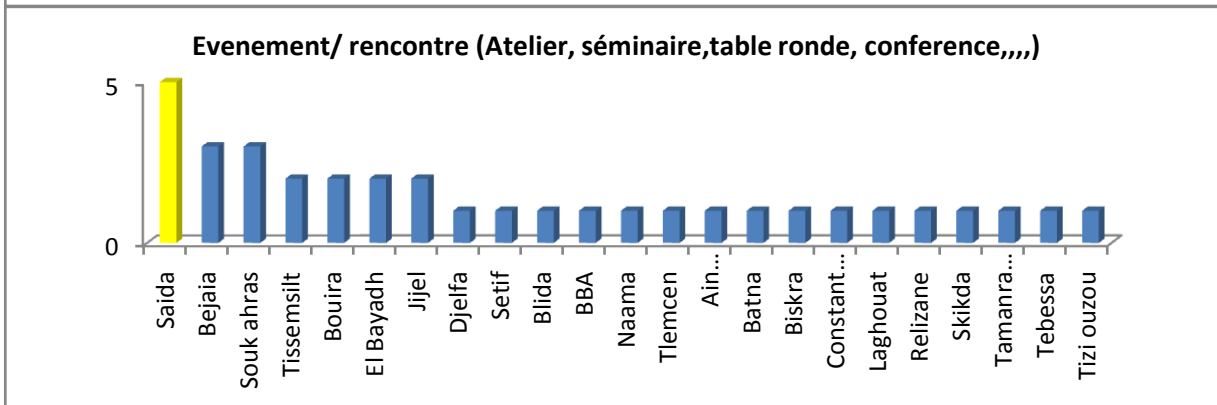
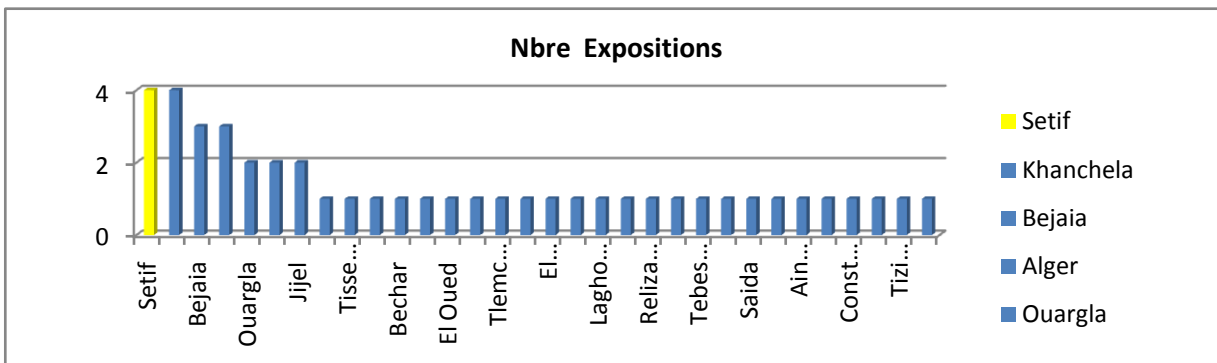
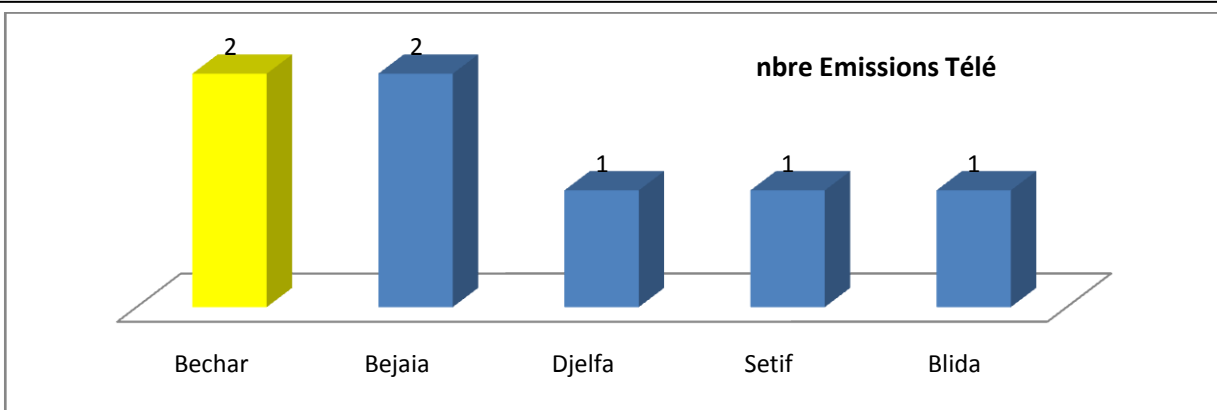
Plusieurs activités ont été organisées et qui ont traitées de plusieurs thèmes différents qui se résumant comme suit :

<b>Activités</b>	<b>Thèmes abordés</b>
Expositions	Désertification: les causes, les conséquences
Visites sur terrain	Dépérissement des essences forestières par des ravageurs en Algérie
Distribution d'affiches	Impact du phénomène de la désertification sur le couvert végétal du sud de la wilaya de Saida
Plantation symbolique	Importance de la célébration de la journée mondiale de la lutte contre la désertification
Porte ouverte sur la pépinière de l'administration des forêts	Intérêt de la forêt dans la protection des terres contre le phénomène de l'érosion hydrique et éolienne
Rencontre (conférences, débats, Atelier, séminaire, table ronde,)	Intérêt des forêts urbaines dans la diminution des méfaits de la pollution
Réalisation de documentaires, reportages, articles et spots publicitaires	Le rôle de l'arbre dans l'équilibre environnemental
Publication électronique (Site Web, CD, Spot)	Les réalisations physiques dans le cadre de la lutte contre la désertification
Médiatisation (Emissions Radios, Emissions Télé, presse écrite)	Projets réalisés par la conservation des forêts et HCDS
	Régénération de l'Alfa dans la zone steppique
	Correction torrentielle et protection du sol contre l'érosion

Plusieurs partenaires ont contribué à la réalisation de ces activités notamment : l'INRF, le HCDS, les écoles primaires, les centres de formations, les pépiniéristes, les daïras, les P/APC, les services agricoles, les directions de l'environnement, directions de la jeunesse et des sports et le mouvement associatif.

Les cibles visées à travers ces festivités ont été diversifiées notamment : les agents forestiers, scout musulman, les associations, les clubs verts des écoles, les enseignants des centres de formations, l'armée, protection civile...

**Grphe : Présentation des activités par Wilayas**



### 3- Contribution des associations

Le mouvement associatif a été un bon partenaire pour la célébration de cette journée, non seulement il a été comme cible dans certaines wilayas pour le sensibiliser à la gravité de la désertification, il a été un grand acteur dans d'autres wilayas comme ; l'association Assirem Gouraya, qui a organisé la fête de la prune en mettant l'accent sur la nécessité de préserver la terre qui est source de notre nourriture.

L'Association Assirem Gouraya en collaboration avec l'APC de Tamrijet la Maison des Jeunes de Laalam, les Directions (Forêts, Environnement, Tourisme, DJS), Parc National du Gouraya, Commissariat National de littoral de Bejaia, l'Unité de conservation et de développement de la faune et de la flore et le mouvement Associatif local

**Organisent**

**La Fête de la Prune**

**Programme**

Le Samedi 16/06/2015

Expositions au niveau de la maison des jeunes de laalam  
Conférence sur la valorisation des produits du terroir  
Exhibitions des arts maritimes et des Sports de Combat  
Concours culinaire sur la cuisine à base de la prune  
Déjeuner traditionnel autour d'un plat de concours  
Visite sur les champs de la prune

Le Mercredi 17/06/2015


Atelier sur la lutte contre la désertification et la sécheresse au niveau de la salle de réunion de la Conservation des forêts de Bejaia  
Rando canyon

"On n'a rien sans rien, investissons dans des sols vivants"

Association Assirem Gouraya a organisée une **manifestation** : Fête de la prune dans le cadre de la Journée mondiale de la lutte contre la désertification au village de laalam, Bejaia

**Partenaires** : Maison des jeunes de Laalam , APC de Tamrijet , Direction de la Jeunesse et des Sports , Conservation des forêts , Direction de l'Environnement , Direction du Tourisme, Commissariat National de littoral , unité de développement de la faune et de la


**7) La faune et la flore :**  
Il existe au niveau de la région de Laalam une variété florale importante caractérisée par la présence de chêne-liège, de chêne zen et le sapin de Numidie qui est une espèce endémique des Babors dans des zones limitrophes de Laalam, mais toujours menacée par les feux de forêts. La faune est aussi variée et on y trouve le singe-magot, le sanglier, le chacal doré, les poissons d'eau douce, les crabes... et de nombreux oiseaux dont la sittelle kabyle de renommée internationale.




**CONCLUSION :**  
La Fête de la prune constitue une occasion pour soulever le grave problème de la désertification et de la sécheresse. Les conférenciers invités s'attelleront à expliquer les dangers de cette menace sur notre pays et les différentes activités iront dans le sens d'une meilleure sensibilisation du citoyen. Cette manifestation entre dans le programme du Plan d'Action de l'Association Assirem Gouraya pour le développement des Sports de Montagne et la Préservation de la Nature.

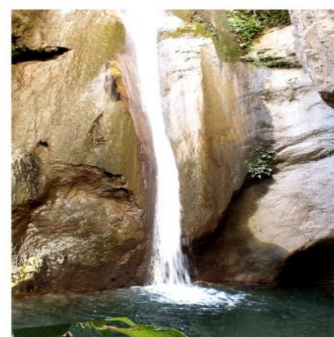


**La Fête de la Prune**




**8) Laalam dans l'Histoire :**  
Comme tout village de la Wilaya de Bejaia, Laalam a pris part à la guerre de libération nationale et il fut un véritable bastion de la Révolution. Ce village avait donné de nombreux enfants aux maquis de l'ALN-FLN et le plus illustre d'entre eux est le moudjahid Zerrari Rabah connu sous son nom de guerre de Commandant Azzedine qui fut la bête noire du tristement célèbre Colonel Bigeard et des parachutistes.





**9) Laalam et le dernier séisme de la région :**  
Le village de Laalam a été ravagé par un séisme de très forte magnitude qui a causé des dégâts importants durant l'année 2006. L'état algérien est venu au secours de la population locale mais il reste toujours des séquelles qui peuvent être éliminées et ce par l'ouverture de routes et de pistes au profit des agriculteurs. Le réaménagement des villages kabyles abandonnés peuvent constituer des gîtes pour abriter d'éventuels visiteurs avec offre de toutes les commodités. La femme rurale de Laalam peut aussi bénéficier des aides étatiques pour sauvegarder les traditions artisanales.



**Conclusion :**

Par ses conséquences écologiques, économiques et sociales, la désertification est devenue l'une des préoccupations majeures pour le développement des régions concernées.

Ce fléau affecte les régions steppiques qui sont caractérisées par des conditions naturelles particulièrement contraignantes rendant les processus de remonté biologique difficiles.

L'homme étant le facteur causal de la désertification, il importe d'agir dans le cadre d'une lutte préventive sur le milieu social par un programme de sensibilisation destiné à faire prendre conscience aux populations des dangers qui menacent leurs régions et la nécessité de préserver les ressources naturelles qui constituent le support de leurs activités pastorales et agricoles.

A cet effet, une stratégie de communication et d'information de la population quand à la gravité de la situation à l'échelle national et international ; doit être mise en place en urgence.